



RÉUNION  
DU GOUVERNEMENT

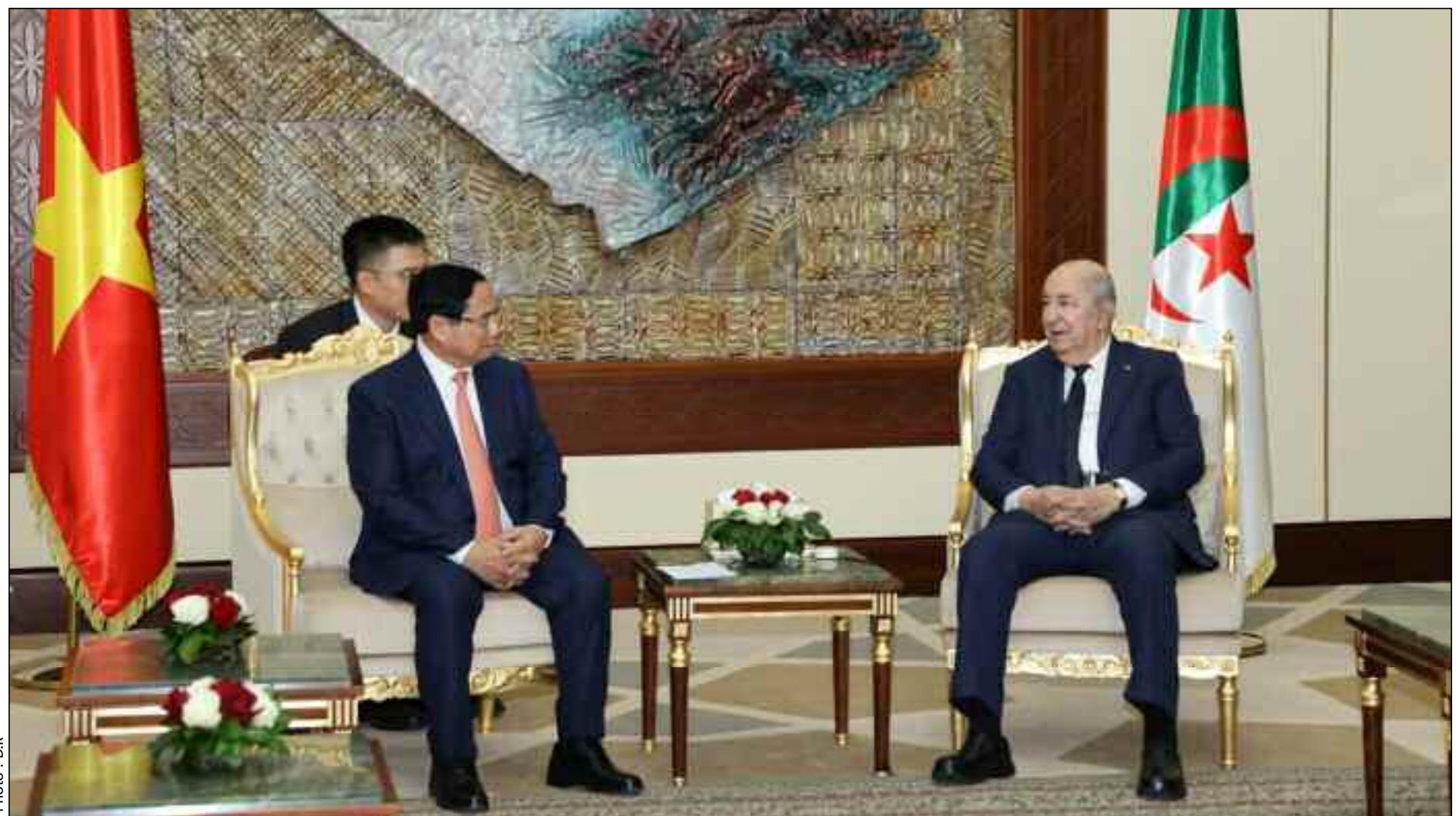
**L'Education, la  
Recherche scientifique  
et l'Environnement  
au menu**

Page 3

Quotidien d'information indépendant - N° 8423 – Jeudi 20 novembre 2025 - Prix : 10 DA

VISITE DU PREMIER MINISTRE PHAM MINH CHINH EN ALGÉRIE

# Partenariat algéro-vietnamien élargi à plusieurs domaines



© Photo : D.R

Dans le cadre du renforcement des relations d'amitié et de coopération entre l'Algérie et le Vietnam, et la promotion du partenariat bilatéral dans les différents domaines d'intérêt commun, et à l'invitation du Premier ministre, Sifi Ghrieb, le Premier ministre de la République socialiste du Vietnam, Pham Minh Chinh, accompagné de son épouse et d'une délégation de haut niveau, est arrivé ce mardi à l'aéroport international Houari-Boumediene à Alger, pour une visite officielle en Algérie du 18 au 20 novembre. [Lire en page 2](#)

CRITIQUE DU VOTE DE L'ALGÉRIE EN FAVEUR DU PLAN TRUMP POUR GHAZA :

**« Ces parties doivent comprendre que les agendas politiques et partisans n'ont aucune place dans la politique extérieure »**

Page 4



**LUTTE  
ANTITERRORISTE :  
Huit éléments  
de soutien  
aux groupes  
terroristes  
arrêtés**

Page 4



**BRAHIM BOUGHALI:  
« Le texte de loi  
de Finances 2026  
aura un impact  
direct sur le  
processus des  
réformes en cours »**

Page 3

### ADEL BELKACEMI : Nouvelles directions dédiées à l'analyse stratégique et la gestion des risques

Le directeur général des moyens généraux et du patrimoine de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), Adel Belkacemi, a annoncé, hier mercredi sur les ondes de la Chaîne III de la Radio algérienne, une série d'innovations organisationnelles destinées à renforcer l'efficacité du dispositif d'accompagnement des porteurs de projets. Ces nouvelles mesures interviennent dans un contexte marqué par la volonté des pouvoirs publics de soutenir davantage les jeunes entrepreneurs et de sécuriser les mécanismes de financement qui leur sont destinés.

### PARTENARIAT : L'ADE signe un contrat avec Djezzy pour moderniser son call center

L'Algérienne des Eaux (ADE) a signé, hier à Alger, un contrat d'exécution avec l'opérateur de téléphonie mobile "Djezzy", portant modernisation de son call center à travers le déploiement d'une nouvelle solution technologique. L'accord a été signé par le directeur général de l'ADE, Mustapha Rekik, et le directeur général de Djezzy, Boumediene Senouci, lors d'une cérémonie en présence des cadres des deux institutions. Ce contrat, d'une durée de trois ans, porte sur le déploiement d'une solution Contact Center as a Service (CCaaS) «moderne et sécurisée», couvrant plusieurs wilayas, selon un communiqué de l'opérateur public.

### CONSEIL DE SÉCURITÉ : L'Algérie réitère son engagement à partager son expérience dans la lutte contre le terrorisme

L'Algérie a réitéré, mardi à New York, son engagement à partager son expérience dans la lutte contre le terrorisme et à appuyer une réponse régionale à grande échelle, soulignant qu'elle place la lutte contre ce fléau et son financement en tête de ses engagements nationaux et régionaux. Au cours d'un briefing au Conseil de sécurité sur le renforcement de la coopération régionale en matière de lutte contre le terrorisme en Afrique de l'Ouest et au Sahel, dans le cadre du débat sur la consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest, le Représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama, a indiqué que «la violence au Sahel est aujourd'hui une menace structurelle d'envergure, avec des groupes terroristes ayant développé leurs capacités, étendu leurs zones d'action, tissé des liens avec des réseaux criminels internationaux et mis en place des systèmes financiers autonomes basés sur le trafic de stupéfiants et les enlèvements contre des rançons».

Visite du Premier ministre Pham Minh Chinh en Algérie

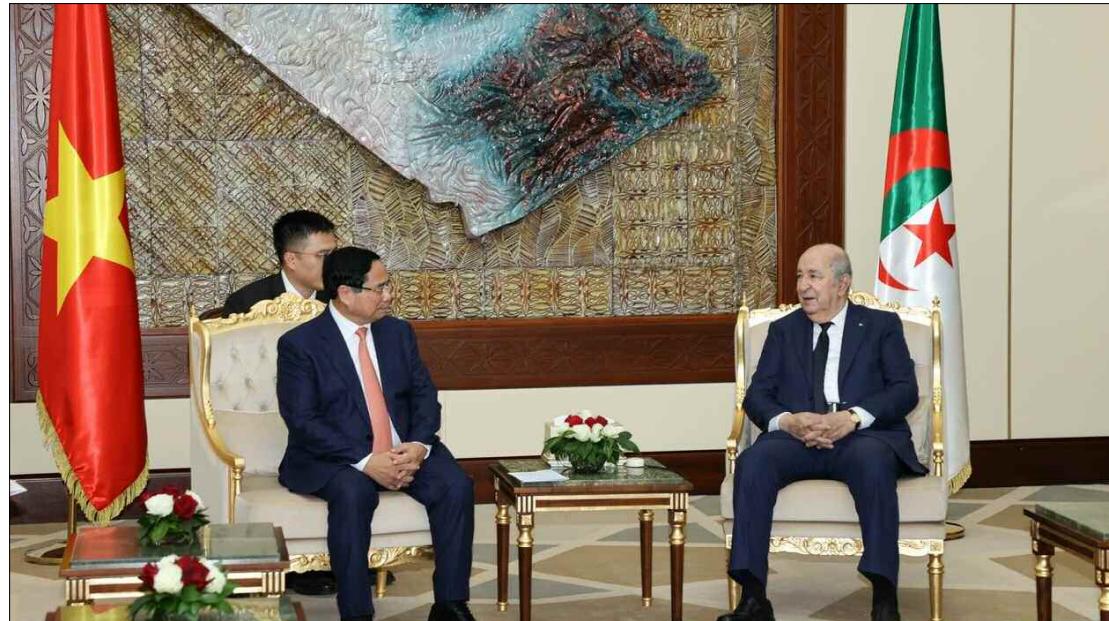
## Partenariat algéro-vietnamien élargi à plusieurs domaines

**Dans le cadre du renforcement des relations d'amitié et de coopération entre l'Algérie et le Vietnam, et la promotion du partenariat bilatéral dans les différents domaines d'intérêt commun, et à l'invitation du Premier ministre, Sifi Ghrieb, le Premier ministre de la République socialiste du Vietnam, Pham Minh Chinh, accompagné de son épouse et d'une délégation de haut niveau, est arrivé ce mardi à l'aéroport international Houari-Boumediene à Alger, pour une visite officielle en Algérie du 18 au 20 novembre.**

Hier, le Président Abdelmadjid Tebboune a reçu, au siège de la Présidence de la République, le Premier ministre vietnamien, Pham Minh Chinh, et la délégation l'accompagnant. A cette occasion, les délégations algérienne et vietnamienne ont eu des entretiens élargis.

Hier, également, Sifi Ghrieb s'est entretenu, au Palais du Gouvernement, avec Pham Minh Chinh. Cette rencontre a été l'occasion de rappeler «la profondeur des liens d'amitié et de solidarité existant entre les deux pays et peuples frères, ainsi que l'histoire de lutte commune».

Au cours de leurs entretiens, les deux parties ont également réaffirmé «la volonté politique qui anime les dirigeants des deux pays pour le renforcement de la coopération bilatérale dans tous les domaines, afin de la hisser au rang d'un partenariat stratégique». Cette rencontre, tenue au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, s'est déroulée en présence du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, du ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, et du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi. Le Premier ministre Sifi Ghrieb et son homologue vietnamien ont présidé une réunion élargie entre les délégations des deux pays. Sifi Ghrieb a affirmé que cette visite constituera sans aucun doute une étape importante dans le développement et le renforcement de la coopération entre les deux pays et peuples amis, unis par un combat commun.



Le Président Tebboune a reçu, au siège de la Présidence de la République, le Premier ministre vietnamien, Pham Minh Chinh, et la délégation l'accompagnant. A cette occasion, les délégations algérienne et vietnamienne ont eu des entretiens élargis. (Photo : DR)

Les deux Premiers ministres ont supervisé la signature de plusieurs projets d'accords et de mémorandums d'entente. Ces accords visent à renforcer la coopé-

ration bilatérale entre l'Algérie et le Vietnam dans plusieurs secteurs stratégiques. Le procès-verbal de la 13<sup>e</sup> session du Comité mixte algéro-vietnamien de co-

opération économique, scientifique et technique, qui s'est tenue les 16 et 17 novembre 2025, a été signé. Cette session a été sanctionnée par un accord sur des mesures pratiques visant à renforcer la coopération bilatérale dans plusieurs secteurs, dont l'industrie, l'énergie, la construction, l'agriculture, le tourisme, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, la technologie, le commerce et l'investissement.

D'autres accords ont également été signés, portant sur un mémorandum d'entente dans le domaine de l'habitat, de l'urbanisme et du développement des villes entre les deux ministères concernés, ainsi qu'un accord de coopération dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement entre les deux Gouvernements, et un mémorandum d'entente entre l'Université des Sciences et de la Technologie Houari-Boumediene (USTHB) et l'Institut vietnamien de Technologie des Postes et Télécommunications (PTIT), ainsi qu'un mémorandum d'entente entre la Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie et son homologue vietnamien.

Par ailleurs, un avenant au protocole général pour le règlement de la dette a été signé. Un protocole d'accord a également été également signé entre la Chambre de commerce et d'industrie algérienne et la Chambre de commerce et d'industrie vietnamienne. Sifi Ghrieb et son homologue vietnamien, ont salué les efforts déployés pour renforcer les relations bilatérales et ont souligné l'importance d'élargir le partenariat dans divers domaines. Le Premier ministre de la Répu-

### Liens historiques profonds

**La visite du Premier ministre vietnamien en Algérie** est la première du genre depuis dix ans. Les observateurs vietnamiens rappellent que le Vietnam et l'Algérie, bien que géographiquement éloignés, entretiennent des liens historiques profonds, forgés notamment au cours de leur lutte pour l'indépendance nationale. Ils notent que plus de 60 ans après l'établissement de leurs relations diplomatiques, l'amitié traditionnelle entre les deux pays n'a cessé de se consolider et de se développer dans de nombreux domaines.

**Les sources vietnamiennes font remarquer que les relations politiques et diplomatiques entre les deux pays se caractérisent par une grande confiance, renforcée par des échanges réguliers de délégations de haut niveau.** Les mêmes sources font remarquer que l'Algérie est aujourd'hui l'un des partenaires commerciaux importants du Vietnam en Afrique et dans le domaine de l'investissement, le projet de coopération pétrolière entre les grandes entreprises des deux pays constitue un exemple marquant. Ces sources font également savoir que la coopération en matière de défense et de sécurité est régulièrement maintenue, les échanges dans la culture et le sport sont renforcés. Ils rappellent qu'en Algérie, plusieurs centaines de clubs d'arts martiaux vietnamiens rassemblent des dizaines de milliers de pratiquants.

**Cependant, selon leur estimation, malgré un potentiel de coopération** encore très vaste, les échanges, notamment dans le commerce et l'investissement, restent en deçà des capacités. Plusieurs secteurs présentent pourtant des opportunités complémentaires, tels que l'énergie, le pétrole et le gaz, l'agriculture, l'exploitation minière, la transformation alimentaire ou encore les industries manufacturières. Côté vietnamien, on considère que la visite du Premier ministre Pham Minh Chinh devrait permettre de porter les relations bilatérales à une nouvelle étape, ouvrant une ère de coopération plus profonde et dynamique. Pour preuve, la 13<sup>e</sup> session de la Commission mixte algéro-vietnamienne a rassemblé des experts des deux pays, représentant plusieurs secteurs ministériels, notamment les ministères de l'Industrie, de l'Industrie pharmaceutique, du Commerce, des Finances, des Hydrocarbures et des Mines, de l'Energie et des Energies renouvelables, de l'Environnement et de la Qualité de la vie, de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, de l'Hydraulique, de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, et de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire. Etaient également représentés à cette réunion l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, le Conseil du renouveau économique algérien et la Chambre algérienne de commerce et d'industrie.

L. A.

### REPÈRE

Algérie-Chine

**Le président du groupe parlementaire d'amitié souligne depuis Pékin la solidité des relations bilatérales**

Le président du groupe parlementaire d'amitié Algérie-Chine à l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Hamsi Saïd a mis en avant, lors de la séance de clôture des travaux de la 11<sup>e</sup> Conférence sur le dialogue entre les civilisations arabe et chinoise, tenue à Pékin, la solidité des relations algéro-chinoises, indique avant-hier mardi, un communiqué de la chambre basse du Parlement.

M. Hamsi a réaffirmé à cette occasion «la solidité des relations algéro-chinoises et la convergence des positions en faveur des causes justes, à leur tête la cause palestinienne», rappelant l'histoire commune entre les deux pays, précise la même source.

Soulignant que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune «partage avec son homologue chinois des positions constantes en faveur des causes justes», M. Hamsi a appelé à la nécessité d'«unifier les rangs arabes face aux mutations actuelles».

Il a également proposé d'«étendre le prolongement vers l'Afrique à travers l'Algérie qui est un portail stratégique de dialogue et de coopération avec les peuples africains», ajoute le communiqué.

A rappeler que les travaux de la 11<sup>e</sup> Conférence sur le dialogue entre les civilisations arabe et chinoise, organisée sous l'égide du département des relations extérieures du Comité central du Parti communiste chinois (PCC), et du secrétariat général de la Ligue des Etats arabes, ont débuté lundi, l'ordre du jour ayant porté sur l'échange des expertises en matière de gouvernance et d'administration, l'intensification de la coopération, l'échange culturel et humain et le renforcement de l'entente des peuples.

blique socialiste du Vietnam, Pham Minh Chinh, s'est recueilli, hier mercredi, au Sanctuaire du Martyr à Alger, à la mémoire des Martyrs de la glorieuse Guerre de libération nationale. Le Premier ministre vietnamien a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative et observé une minute de silence à la mémoire des Chouhada de la glorieuse Révolution du 1<sup>er</sup> Novembre 1954. A cette occasion, il a visité le Musée du Moudjahid et a contemplé la baie d'Alger à partir du sanctuaire du Martyr, qui offre une vue panoramique sur la capitale.

**Lakhdar A.**

## Réunion du Gouvernement

# L'Education, la Recherche scientifique et l'Environnement au menu...

**L'amélioration des conditions matérielles et de services au niveau des écoles primaires, les mécanismes d'appropriation du transfert technologique et la construction d'un modèle de développement national fondé sur l'innovation et les résultats de la recherche scientifique, dans le cadre du renforcement du rôle économique des Universités, et la nomenclature nationale des filières de recyclage et de valorisation des déchets, étaient au menu, mardi, de la réunion du Gouvernement présidée par le Premier ministre, Sifi Ghrieb.**

Une réunion, au cours de laquelle, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre, le Gouvernement a examiné, en premier lieu, un projet de Décret présidentiel fixant les conditions et les modalités de réalisation des ouvrages artistiques dans les espaces publics et leur entretien. « Ce projet de texte vise à établir un cadre réglementaire pour la création et la réalisation d'œuvres d'art dans l'espace public, notamment des statues, des monuments et des mémoriaux, qui reflètent l'importance historique, culturelle et sociale de la nation algérienne et ce, en définissant les conditions et les modalités de leur création et de leur réalisation, ainsi que les normes et spécifications techniques et esthétiques applicables », a précisé la même source.

Dans le cadre de la mise en œuvre des instructions de M. le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, relatives à l'amélio-



Le Gouvernement a examiné, en premier lieu, un projet de Décret présidentiel fixant les conditions et les modalités de réalisation des ouvrages artistiques dans les espaces publics et leur entretien. (Photo : D.R)

ration des conditions matérielles et de services au niveau des écoles primaires, le Gouvernement, a poursuivi le communiqué des services du Premier ministre, a entendu une communication sur le Plan d'action d'urgence destiné à améliorer la qualité de la scolarité des élèves, notamment, a ajouté la même source, en ce qui concerne l'alimentation, l'entretien, le chauffage, le transport et la mise à disposition de personnel pour l'année scolaire en cours, en particulier au profit des élèves vivant dans des zones reculées et rurales.

Au cours de cette réunion, a noté la même source, le Gouvernement a également entendu une communication sur la nomenclature nationale des filières de recyclage et de valorisation des déchets.

A cette occasion, a encore indiqué la même source, il a été mis en exergue la stratégie adoptée par les hautes autorités du pays,

recherche scientifique, dans le cadre du renforcement du rôle économique des Universités. « La feuille de route élaborée à cet effet, prévoit la mise en place d'un réseau national intégré, regroupant tous les laboratoires et plate-formes technologiques des Universités et des centres de recherche, afin d'optimiser l'utilisation des ressources techniques et humaines, de bâtir une souveraineté technologique durable et de créer une nouvelle dynamique de croissance industrielle et économique », a fait savoir la même source.

Enfin, le Gouvernement a entendu une communication sur la nomenclature nationale des filières de recyclage et de valorisation des déchets.

A cette occasion, a encore indiqué la même source, il a été mis en exergue la stratégie adoptée par les hautes autorités du pays,

portant sur la transition vers une économie circulaire, notamment à travers la valorisation des déchets comme étant un levier stratégique de développement durable, permettant à la fois de préserver les ressources naturelles, de réduire la dépendance aux matières premières importées et de créer des emplois locaux dans les filières vertes. Précisant que cette stratégie s'articule autour du déploiement des filières structurées de recyclage et de valorisation couvrant l'ensemble du territoire national, de la mise en œuvre de la responsabilité élargie du producteur afin d'impliquer pleinement les industriels dans la gestion et le financement de la fin de vie des produits et du développement d'infrastructures modernes, visant à transformer les déchets en ressources et en énergie.

Rabah M.

## BRÈVE

### APN

#### Adoption du projet de loi de Finances 2026

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, avant-hier mardi, le projet de loi de Finances pour l'année 2026 (PLF), qui comprend plusieurs mesures visant à promouvoir l'investissement, soutenir l'économie, renforcer le pouvoir d'achat et améliorer le cadre de vie des citoyens.

L'adoption du projet de loi s'est déroulée lors d'une séance plénière présidée par le président de l'APN, M. Brahim Boughali, en présence du ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, ainsi que de membres du Gouvernement. Le projet de loi consacre aussi l'introduction d'un ensemble d'incitations fiscales et douanières touchant plusieurs secteurs d'activité économique, notamment l'exportation, les Start-ups et les énergies renouvelables.

Agence

## « Le texte de loi de Finances 2026 aura un impact direct sur le processus des réformes en cours »

Le texte de loi de Finances de l'année 2026, adopté par l'Assemblée populaire nationale (APN), avant-hier mardi, incarne l'harmonisation entre les exigences de l'équilibre financier de l'Etat, la stimulation de l'économie et l'engagement à préserver la stabilité sociale, a affirmé le président de l'APN, M. Brahim Boughali. Dans une allocution prononcée à l'issue de l'adoption du texte, qui s'est déroulée lors d'une séance plénière en présence du ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, ainsi que des membres du Gouvernement, M. Boughali a souligné que le texte, à travers les mesures introduites, aura «un impact direct sur le processus des réformes profondes envisagées par notre pays».

Ainsi, le budget de l'Etat au titre de l'année prochaine qui dépasse 17.000 milliards de dinars traduit, selon lui, «une volonté politique claire d'atteindre les objectifs du développement, et soulève en revanche des défis liés à la rationalisation des ressources et l'efficacité de l'exécution».

Relevant les dispositions fiscales contenues dans le but d'élargir l'assiette fiscale et d'assurer l'équité entre les catégories, ce qui exige «une forte volonté pour une mise en œuvre effective», M. Boughali a ajouté que la transition vers une économie diversifiée doit être soutenue avec des réformes结构uelles, la promotion de l'investissement et la libération de l'initiative économique de la bureaucratie. M. Boughali a souligné, à cette occasion, que le texte de loi met en avant le caractère social de l'Etat, «à tra-

vers le soutien aux catégories vulnérables, le financement des programmes d'habitat, de santé et de l'enseignement, ce qui reflète un engagement clair en faveur de l'amélioration du cadre de vie du citoyen». Par ailleurs, le président de l'APN a affirmé que l'Algérie marque le début d'une nouvelle ère qui exige de tout un chacun, cohésion, mobilisation et vigilance, dans la mesure où la patrie se construit avec les décisions courageuses, le travail sur le terrain, la transparence, et la reddition de comptes.

Il a salué les décisions du président de la République portant la promotion de 11 circonscriptions administratives dans les Hauts Plateaux et le Sud, en wilayas à part entière, la préparation du lancement de la nouvelle ligne ferroviaire Tindouf-Béchar en janvier 2026, l'entame de l'exploitation locale du minerai de fer de Gara Djebilet à partir du premier trimestre 2026. «Ce qui traduit la nouvelle orientation de l'Algérie et consacre le principe de souveraineté économique et la diversification des ressources du pays hors hydrocarbures», a-t-il ajouté.

Pour sa part, le ministre des Finances a mis l'accent, dans une allocution, sur les mesures introduites par le projet de loi, notamment en matière d'investissement et d'incitations fiscales pour différents secteurs économiques. Il a également salué tous ceux qui ont contribué à l'enrichissement de ce texte.

Manel Z.

## ANESRIF

### Tindouf

#### Le plus grand pont ferroviaire d'Algérie et d'Afrique achevé

Les travaux de réalisation du plus grand pont ferroviaire d'Algérie et d'Afrique, traversant l'oued Daoura sur plus de 4,1 km dans la wilaya de Tindouf, ont été entièrement achevés, a annoncé, avant hier, l'Agence nationale d'étude et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF).

La réception officielle de ce viaduc ferroviaire constituera une « étape majeure » dans la mise en œuvre du mégaprojet de la ligne ferroviaire minière de l'Ouest, reliant Béchar - Tindouf - Gara Djebilet sur une distance totale de 950 km, s'est félicité Abdelkader Mazzar, directeur central de la communication de l'ANESRIF. Cet ouvrage d'art exceptionnel a nécessité le coulage de 154.100 m<sup>3</sup> de béton armé et la mobilisation de 117 tabliers porteurs, 1.170 poutres en béton précontraint, ainsi que 116 piles reposant sur 1.432 pieux, a précisé le responsable. « L'achèvement de ce pont ferroviaire géant représente pour l'Algérie un défi relevé avec succès, tant par la complexité que par l'ampleur de cette infrastructure, considérée comme l'un des chantiers les plus importants et les plus difficiles du mégaprojet », a souligné M. Mazzar, ajoutant que « ce résultat a été rendu possible grâce au savoir-faire et aux performances des entreprises nationales impliquées dans sa réalisation ». Il a rappelé que plusieurs mesures techniques avaient été prises en amont pour garantir le bon déroulement des travaux de cet ouvrage d'une hauteur de 12 mètres. Parmi elles, l'installation de zones de préfabrication pour les bétons spéciaux ainsi que des centrales à béton équipées de systèmes de refroidissement, indispensables pour maintenir le rythme des travaux durant les fortes chaleurs

caractéristiques de la région. Le mégaprojet de la ligne Béchar - Tindouf - Gara Djebilet, qui traverse les wilayas de Béchar, Béni Abbès et Tindouf, comprend au total 1.431 ouvrages d'art, dont 45 ponts ferroviaires, 48 ponts routiers et 1.338 ouvrages hydrauliques, a rappelé le même responsable de l'ANESRIF.

Il convient de rappeler, ainsi, que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a annoncé, lors de la dernière réunion du Conseil des ministres, que la ligne ferroviaire Béchar-Tindouf sera mise en service en janvier 2026. Il a enjoint au ministre des Travaux publics « de préparer l'inauguration de la nouvelle ligne ferroviaire, en plein désert, reliant Tindouf à Béchar, dans son intégralité, en janvier 2026, pour sa mise en exploitation officielle », a indiqué le communiqué du Conseil des ministres.

Manel Z.

Critique du vote de l'Algérie en faveur du plan Trump pour Ghaza :

## « Ces parties doivent comprendre que les agendas politiques et partisans n'ont aucune place dans la politique extérieure »

L'APS a réagi, mardi, aux critiques, par certaines parties internes, du vote de l'Algérie en faveur du plan de Trump pour Ghaza.

Certaines parties internes, indique l'APS, se sont aujourd'hui élevées contre la diplomatie algérienne, critiquant la position que notre pays a adoptée face à la dernière résolution du Conseil de sécurité des Nations unies relative à la question palestinienne en général et à la situation humanitaire et sécuritaire dans la bande de Ghaza en particulier. « Les parties derrière de telles sorties doivent comprendre pleinement que les agendas politiques et partisans n'ont aucune place dans la politique extérieure et que l'Etat national fort ne permettra jamais que sa décision souveraine en matière de politique extérieure soit transformée en outil de marchandages politiques ou partisans, étroits dans leur portée comme dans leur vision », a fait savoir l'APS.

Une telle sortie qui manque, dans sa forme comme dans son contenu, des bases objectives les plus élémentaires, pour ne pas dire du minimum de connaissance et de compréhension des mécanismes de l'action diplomatique révèle, devant l'opinion publique nationale pleinement consciente de la constance du soutien algérien au peuple palestinien et à sa juste cause, la véritable nature des arrières-pensées et des desseins de ces parties. Nous sommes, sans aucun doute, face à une tentative exécutable d'instrumentaliser la politique extérieure du pays au service de calculs politiciens étriqués. Nous sommes également face à une manœuvre désespérée visant à exploiter une question qui relève des priorités fondamentales de la politique extérieure de notre pays, dans l'espoir d'en tirer des gains qui n'ont aucun lien, de près



■ L'Etat national a pleinement recouvré ses forces et demeure souverain dans l'ensemble de ses décisions, guidé exclusivement par l'intérêt national et public. (Photo : D.R)

ou de loin, avec l'intérêt national, a poursuivi la même source.

L'Etat national, a rappelé la même source, a pleinement recouvré ses forces et demeure souverain dans l'ensemble de ses décisions, guidé exclusivement par l'intérêt national et public. Un Etat national fort ne peut se laisser dicter sa conduite par les caprices, les impulsions ou les velléités de qui-conque.

« Les tragédies des années 1990 font partie définitivement du passé, après que le peuple algérien, digne, a payé un lourd tribut face aux complots qui avaient vainement ciblé l'Etat national dans ses fondements », a encore indiqué l'APS. Faisant savoir que la politique extérieure de l'Etat algérien trouve ses fondements et ses mécanismes de définition dans la Constitution de la Nation. C'est elle qui fait de la politique extérieure un domaine réservé du président de la République, en sa qualité d'unique et seul artisan de la décision politique exté-

rieure, au nom de la Nation algérienne.

C'est elle également, a poursuivi la même source, qui définit l'appareil diplomatique de l'Etat, chargé d'exécuter rigoureusement cette politique. Précisant que nul ne saurait s'élever au-dessus de la Constitution et nulle source ne peut définir notre politique étrangère en dehors de sa source constitutionnelle.

Pour sa part, le Rassemblement national démocratique (RND) a exprimé son vif étonnement face à la campagne systématique visant à remettre en cause le rôle pionnier de l'Algérie dans la défense de la cause palestinienne juste et son engagement national inébranlable en faveur des droits légitimes du peuple palestinien frère.

« Le vote de l'Algérie en faveur de la résolution du Conseil de sécurité des Nations unies concernant le plan de paix à Ghaza reflétait sa position constante en faveur de la cause palestinienne »,

a indiqué, avant-hier mardi un communiqué du parti, saluant, à l'occasion, les amendements substantiels, qu'elle a réussi à apporter au projet de résolution.

Le vote en faveur de la dernière résolution onusienne sur la situation à Ghaza, a-t-il fait savoir, s'inscrit dans le cadre de la position algérienne constante en faveur de la cause palestinienne et incarne la fidélité de l'Algérie à son identité de lutte, à son appartenance arabe, islamique et africaine, ainsi qu'aux valeurs et principes internationaux consacrés par la Charte des Nations unies. Rappelant que l'Algérie, par le biais de sa mission permanente à New York, n'a mené aucun effort pour protéger les Palestiniens à Ghaza, avant et pendant son mandat de membre non-permanent au Conseil de sécurité, et qu'elle a été au cœur de toutes les consultations et démarches visant à mettre fin à l'agression et à garantir l'aide humanitaire.

**Rabah Mokhtari**

### NUMÉRISATION

#### Justice :

### Importants progrès dans le processus de numérisation

En déplacement dans la wilaya de Skikda, M. Lotfi Boudjemaâ, ministre de la Justice garde des Sceaux a déclaré que son département a réalisé d'important progrès dans le processus de numérisation. En marge de l'inspection d'un projet portant étude et réalisation d'un établissement de rééducation dans la daïra d'Azza, wilaya de Skikda, M. Lotfi Boudjemaâ a précisé à l'entame de sa visite de travail dans la wilaya de Skikda, que cet important progrès en matière de numérisation est le fruit de l'adoption des systèmes électroniques efficaces facilitant les différentes opérations administratives et judiciaires ». S'agissant du processus de recrutement, le ministre a indiqué qu'il « se déroule sur un rythme soutenu dans le secteur de la justice qui accorde la priorité aux nouvelles structures judiciaires, tout en veillant à renforcer celles qui sont opérationnelles ». En marge de l'inauguration du tribunal d'El Harrouch, le ministre a salué « l'initiative de la famille de la défense à Skikda qui a récemment créé une organisation des avocats dans la wilaya », la considérant comme « une contribution qualitative à même de soutenir le travail judiciaire au niveau local ». Evoquant la justice électronique, M. Boudjemaâ a appelé les avocats à « s'engager activement » dans cette démarche en raison des « avantages qu'elle apporte pour moderniser le service judiciaire et faciliter les services ». Au sujet du projet de loi organique portant statut de la magistrature, le ministre a rappelé qu'il représente « un des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour améliorer le cadre professionnel et porter un intérêt accru aux ressources humaines du secteur afin de renforcer la performance de la justice ». Au siège de la Cour de Skikda, le ministre a écouté un exposé exhaustif sur les activités de cette institution judiciaire, où il a donné une série d'instructions autour de la nécessité de « donner la priorité à la libération conditionnelle et de faciliter y afférentes, en particulier pour les délits mineurs, ainsi que d'étudier et de traiter les plaintes des citoyens ». Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, qui était accompagné, lors de cette visite, par des cadres du ministère, a visité et inspecté plusieurs projets et structures relevant de son secteur. En somme, la numérisation est l'utilisation des technologies numériques dans les entreprises pour transformer la façon dont les organisations travaillent et apportent de la valeur. Elle implique l'utilisation d'outils numériques pour améliorer l'efficacité, rationaliser les flux de travail et encourager l'innovation numérique.

### Lutte antiterroriste

## Huit éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, les forces de l'Armée nationale populaire (ANP) ont procédé à l'interpellation de huit (08) éléments de soutien aux groupes armés dans des différents régions du pays, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Selon le même communiqué, un dangereux terroriste s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar. Ces opérations ont été menées durant la période du 12 au 18 novembre, indique hier mercredi un bilan opérationnel de l'ANP. Le communiqué du MDN a précisé, je cite : «Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 12 au 18 novembre 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national», précise la même source. Le communiqué du ministère de la Défense nationale a ajouté : «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des unités de l'ANP, le terro-

riste dénommé Tibari Hafez alias "Guaassaoui" s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar en 6<sup>e</sup> Région Militaire, en sa possession un pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov, une quantité de munitions et d'autres effets». Dans le même contexte, «des détachements de l'ANP ont arrêté 8 éléments de soutien aux groupes terroristes, dans différentes opérations à travers le territoire national», ajoute la même source. Comme nous l'avons déjà indiqué dans nos précédentes éditions, la lutte contre l'intégrisme religieux demeure la principale bataille à remporter car le fondamentalisme constitue le principal réservoir du terrorisme. Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et «en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions Militaires, 27 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction d'un quintal et 45 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 1,4 kilogramme de cocaïne et 967.504

comprimés psychotropes ont été saisis». A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam, Illizi et Djinet, «des détachements de l'ANP ont arrêté 186 individus et saisi 27 véhicules, 296 groupes électrogènes, 164 marteaux-piqueurs, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpailage illégale», indique le communiqué, ajoutant que «de même, 14 autres individus ont été appréhendés et fusil mitrailleur de type FMPK, 3 pistolets-mitrailleurs de type Kalachnikov, 6 fusils de chasse, 27.440 litres de carburant, ainsi que 10 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes».

Par ailleurs, «les Garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 152 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 491 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national», conclut le communiqué du MDN.

**Moncef Redha**

**Moncef Redha**

## INFO / EXPRESS

Tokyo

### Un restaurateur envoie nourriture et messages d'espoir à Gaza

À Tokyo, l'initiative d'un petit restaurant halal s'est transformée en une chaîne de solidarité inattendue pour Gaza. Yoshi Nakatani, propriétaire de «Yoshi's Passion», a lancé plus tôt cette année l'opération «Delivery to Gaza», consistant à envoyer des colis de curry japonais halal, accompagnés de messages de soutien écrits par des Japonais, vers la bande de Gaza. Ancien résident du Koweït, Nakatani explique que ses liens avec des amis musulmans et leur difficulté à trouver de la nourriture halal au Japon l'ont d'abord poussé à ouvrir son restaurant. Mais très vite, son engagement a dépassé les murs de son établissement : «La nourriture aide à vivre, mais l'amour donne de l'espérance», confie-t-il.

Malgré des critiques et des menaces l'accusant de «soutenir des terroristes», Nakatani et sa famille – y compris ses trois filles – ont maintenu leur projet. Le premier envoi, acheminé via Amman puis largué par les autorités palestiniennes, est finalement parvenu à Gaza. «J'ai pleuré en apprenant que les colis étaient arrivés», raconte-t-il. L'histoire de cette initiative sera adaptée en film, «Iro's Delivery», prévu pour 2026. D'ici là, Nakatani assure qu'il poursuivra ses envois « jusqu'à ce que les habitants de Gaza n'aient plus à souffrir de la faim ». ■

Gaza

### Selon la BBC, Israël a détruit plus de 1 500 bâtiments depuis le cessez-le-feu

Selon une enquête fouillée de BBC Verify, qu'il faut saluer tant elle apporte des éléments vérifiables au débat public, Israël a détruit plus de 1 500 bâtiments dans les zones de Gaza qu'il continue d'occuper depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu du 10 octobre. L'analyse d'images satellites, dont les plus récentes datent du 8 novembre, montre que des quartiers entiers situés derrière la «ligne jaune» – où l'armée israélienne était censée se retirer – ont été méthodiquement rasés en moins d'un mois. La BBC estime que le bilan réel pourrait être bien plus élevé, certaines zones n'ayant pas pu être documentées. De nombreuses constructions semblent avoir été détruites sans avoir subi de dommages préalables, notamment à l'est de Khan Younès, autour d'Abasan al-Kabira, où maisons, jardins et vergers ont été anéantis. ■

## Grande-Bretagne

### Samir Zitouni, l'Algérien blessé en protégeant des passagers d'un train en Angleterre, quitte l'hôpital

**L'Algérien Samir Zitouni a été blessé en Angleterre après s'être interposé face à un forcené qui attaquait des passagers d'un train, au début du mois en cours.**

**Après deux semaines d'hospitalisation et trois opérations à la main, à l'abdomen et au dos, il a pu quitter l'hôpital. La famille de M. Zitouni a annoncé la nouvelle samedi 15 novembre, reprise par la BBC.**

« Nous sommes ravis de le savoir de retour chez lui, mais sa convalescence sera encore longue », a déclaré la famille dans un communiqué diffusé par la police des transports britannique (BTP). « Nous sommes extrêmement re-



Après deux semaines d'hospitalisation, l'Algérien Zitouni a pu quitter l'hôpital.

connaisseurs du soutien massif du public et très touchés par tous les témoignages de sympathie concernant le courage de Samir lors de l'attaque », a ajouté la famille. Samir

Zitouni, 48 ans, travaillait comme agent d'accueil sur le train entre Doncaster et la gare londonienne de King's Cross, le samedi 1er novembre. Vers 18h30, une attaque au

couteau a eu lieu à bord du train. L'Algérien s'est interposé et a aidé plusieurs passagers avant d'être hospitalisé à Huntingdon, à 120 km de Londres, dans un état critique.

Son geste a été remarqué en Angleterre et suivi par les autorités algériennes. Le 11 novembre, le consul général d'Algérie à Londres lui a rendu visite. « L'ambassade d'Algérie à Londres et le consulat général continuent de suivre de près la situation du citoyen algérien, en coordination avec les membres de sa famille, et suivent également de près l'évolution de son état de santé », a indiqué le consulat dans un communiqué. Il a ajouté que l'état de santé de M. Zitouni « s'améliore progressivement et qu'il reçoit une surveillance et un suivi médicaux attentifs et permanents de la part d'une équipe médicale spécialisée ». ■

## INFO / EXPRESS

Ait Messaoudène

### Poursuite du développement du système de santé et d'amélioration du service public

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudène, a mis l'accent, samedi à Ouargla, sur la poursuite du développement du système de santé et d'amélioration du service public à travers l'ensemble du pays. S'exprimant en marge du lancement du projet d'hôpital universitaire 400 lits, au niveau de la zone des équipements publics, le ministre a indiqué que son département ministériel œuvre à la levée des entraves gênant la promotion du service public dans le secteur de la santé, conformément aux orientations des hautes instances du pays, en vue de mieux répondre aux préoccupations des citoyens. Et d'ajouter : «nous restons engagés à la poursuite du travail pour concrétiser l'équité sanitaire et assurer des prestations modernes, efficientes et de qualité à travers l'ensemble des wilayas du pays». Le projet d'hôpital universitaire d'Ouargla couvre une superficie globale de 33,7 hectares et englobe plusieurs services, dont les urgences médico-chirurgicales, les unités principales d'hospitalisation, dont les unités Mère-Enfant, celles de chirurgie et de médecine générale, ainsi que le plateau technique, les pavillons extérieurs, les structures de logistique, ainsi qu'une aile pédagogique pour la formation et la recherche, selon les données fournies. Auparavant, M. Ait Messaoudène a procédé, en compagnie des autorités locales, à la mise en exploitation du service des brûlés au niveau de l'Etablissement public hospitalier EPH-Mohamed Boudiaf, au chef-lieu de la wilaya, d'une capacité de 40 lits (30 pour l'hospitalisation et 10 pour le service de réanimation). Le groupe Sonatrach a contribué, à hauteur de 200 millions DA, au financement de son équipement, a-t-on fait savoir. ■

## Gaza

### Le génocide se poursuit sous de multiples formes

Bien qu'un mois se soit écoulé depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu dans la bande de Gaza, Israël continue de perpétrer son génocide des civils palestiniens par divers moyens. Il maintient dans l'enclave des conditions qui dévastent la vie de plus de deux millions de Palestiniens et empêchent toute forme de rétablissement après plus de 25 mois de catastrophe humanitaire, en profitant du silence complice de la communauté internationale et de son manque d'empressement à assurer la protection des victimes et à demander des comptes à leurs bourreaux. Au cours des quatre dernières semaines, Euro-Med Monitor a documenté la poursuite des meurtres prémedités de civils pa-

lestiniens par l'armée israélienne. En moyenne, huit Palestiniens sont tués chaque jour dans le cadre du blocus total imposé à la bande de Gaza, parallèlement à une politique de famine délibérée, de privation des moyens élémentaires de survie, d'entrave à la reconstruction, de restrictions à la liberté de mouvement, de refus de soins médicaux aux blessés et aux malades, et d'entrave délibérée à l'aide humanitaire. Tout cela prouve que le génocide criminel de la population se poursuit dans la bande de Gaza.

L'armée israélienne continue de violer quotidiennement le cessez-le-feu par des bombardements aériens et d'artillerie, des tirs et la destruction continue de maisons et

de bâtiments, en particulier dans les zones orientales de Khan Yunis et de la ville de Gaza.

Ces actions s'inscrivent dans une approche systématique visant à détruire les fondements de la vie dans la bande de Gaza et à priver ses habitants de leurs droits les plus fondamentaux, en violation flagrante du droit international. Malgré l'entrée en vigueur du cessez-le-feu le 10 octobre, l'armée israélienne continue d'assassiner des civils palestiniens, faisant 242 morts, dont 85 enfants, soit plus de huit morts par jour, et environ 619 blessés, soit plus de 20 blessés par jour. Cela montre clairement qu'Israël n'a pas mis fin à sa politique de tuer et de cibler systématiquement les Palestiniens. ■

## Selon Poutine

### Le missile Sarmat ou «Satan 2» peut «neutraliser tout système de défense antimissile, actuel ou futur»

La triade nucléaire russe a été renforcée avec de nouveaux systèmes d'armes (Bourevestnik, Orehnik, Poséidon et Sarmat) en réponse à la multiplication des défis géopolitiques. Sputnik analyse en détail les nouvelles armes russes qui inquiètent le monde entier, dans une série d'articles. Le RS-28 Sarmat est un système straté-

gique russe de 5e génération basé en silo, doté d'un missile balistique intercontinental lourd à propergol liquide (code Otan : SS-X-30). Les travaux de conception ont débuté dans les années 2000.

Vladimir Poutine a évoqué pour la première fois la création du Sarmat en 2018. Le premier vol d'essai du missile a eu lieu le 20

avril 2022. Le 23 novembre 2022, le Centre national de conception de missiles Makeïev a annoncé avoir lancé la production en série du missile. Le 4 novembre 2025, le président russe a annoncé que les systèmes de missiles Sarmat seraient mis en service d'entraînement au combat en 2025 et déployés en 2026. Selon Pou-

tine, des systèmes comme Sarmat visent à «garantir la dissuasion stratégique» dans le monde. Le Sarmat peut «neutraliser tout système de défense antimissile, actuel ou futur», a souligné le président. Le Sarmat peut voler dans l'espace extra-atmosphérique, y compris en passant par le pôle Sud. ■

Rafekat

## Des soldats sionistes décrivent un génocide systématique à Gaza

**Un article du Guardian a révélé ce mois de novembre 2025 qu'Israël détient des dizaines de Palestiniens de Gaza dans un centre de détention souterrain secret où ils sont privés de lumière du jour, de nourriture adéquate et de tout contact avec l'extérieur.**

L'acquisition de la Citant Des avocats spécialisés dans les droits humains qui affirment que parmi les détenus figurent au moins deux civils : un infirmier enlevé alors qu'il portait encore sa blouse d'hôpital et un jeune vendeur ambulant, tous deux détenus depuis des mois sans inculpation ni procès. Ces hommes sont représentés par le Comité public contre la torture en Israël PCATI dont des avocats qui affirment que leurs clients ont subi de graves sévices, comparables à des actes de supplices déjà documentés dans les prisons israéliennes. Les détenus ont été transférés en janvier au complexe de Rakefet, une prison souterraine près de Ramla, initialement ouverte dans les années 1980 pour les criminels dangereux, mais fermée quelques années plus tard car jugée inadaptée à la détention humaine. Le fasciste Itamar Ben-Gvir, ministre de la Police, a ordonné sa réouverture après le 7 octobre 2023. Toutes les parties de la prison, les cellules, un petit espace d'exercice et même la salle de réunion des avocats, sont souterraines, privant ainsi les détenus de toute lumière naturelle. Conçue à l'origine pour 15 prisonniers à haut risque, la prison abrite aujourd'hui une centaine de Palestiniens, selon des données officielles obtenues par PCATI. Informe-t-on . Israël avait libéré 250 détenus palestiniens condamnés et 1700 autres détenus sans inculpation dans le cadre d'un cessez-le-feu mi-octobre, PCATI affirme qu'au moins 1000 autres personnes restent emprisonnées dans des conditions similaires. «Bien que la guerre soit officiellement terminée, les Palestiniens de Gaza sont toujours emprisonnés



Génocide dans la bande de Gaza.

dans des conditions de guerre violentes et juridiquement contestées, qui violent le droit international humanitaire et s'apparentent à de la torture», a déclaré l'organisation. Parmi les détenus libérés figurait le jeune commerçant détenu à Rakefet. L'infirmière demeure cependant emprisonnée. L'avocate Janan Abdu, de PCATI, a souligné que les personnes détenues ne sont pas des combattants. «Dans les cas des personnes que nous avons rencontrées, il s'agit de civils», a-t-elle déclaré. «Le jeune homme à qui j'ai parlé avait 18 ans et travaillait comme vendeur de nourriture. Il a été arrêté à un point de contrôle routier». Ni l'administration pénitentiaire israélienne (IPS) ni le ministère de la Justice n'ont répondu aux questions du Guardian concernant l'identité des détenus ou leurs conditions de détention à Rakefet. Souligne-t-on . Des données israéliennes classifiées, consultées par des organisations de défense des droits humains, suggèrent que la plupart des Palestiniens détenus pendant le génocide à Gaza étaient des civils. Tal Steiner, directrice exécutive de PCATI, a qualifié les conditions de détention dans les prisons israéliennes d'horribles . Elle a averti que Rakefet inflige une cruauté supplémentaire : l'isolement prolongé sous terre. Un tel confinement, a-t-elle déclaré, a des conséquences extrêmes sur la santé mentale et physique, perturbant les rythmes circadiens, entravant la respiration et pouvant même interrompre la production de vitamine D. Steiner a déclaré que malgré des décesses de visites dans les centres de détention, elle n'avait jamais entendu parler de Rakefet avant que Ben-Gvir ne le remette en lumière. Pour en savoir plus sur le passé de ce centre de détention, les chercheurs de PCATI ont consulté les archives et les mémoires de l'ancien directeur des prisons israéliennes, Rafael Suissa, qui avait écrit que maintenir des personnes sous terre «24 heures sur 24, 7 jours sur 7 est tout simplement trop cruel, trop inhumain pour que quiconque puisse le supporter». Avoue-t-il . Lorsque les avocats de PCATI, Janan Abdu et Saja Mishraqi Baransi, ont obtenu l'autorisation d'y accéder cet été, ils ont été escortés par des gardes masqués dans des cellules souterraines insalubres. La salle de réunion était jonchée de cadavres d'insectes et les toilettes étaient inutilisables. Des caméras de surveillance enregistraient chaque mot, et les gardes ont averti les avocats de ne pas évoquer les familles des détenus ni la guerre à Gaza. «Je me suis demandé : si les conditions dans la salle des avocats sont si humiliantes... qu'en est-il alors de la situation des prisonniers ?», a déclaré Abdu. «La réponse ne s'est pas fait attendre, lorsque nous les avons rencontrés», témoigne-t-il. Les détenus ont été amenés

menottés et courbés, contraints de baisser la tête. L'un d'eux a demandé : «Où suis-je et pourquoi suis-je ici ?», révélant qu'on ne lui avait jamais dit le nom de la prison. Lors de brèves audiences par visioconférence, sans représentation légale ni preuves, les juges avaient décidé que les hommes resteraient détenus jusqu'à la fin de la guerre. Les détenus ont décrit des cellules sans fenêtres ni aération, partagées par trois ou quatre personnes, une suffocation chronique et des mauvais traitements réguliers, notamment des passages à tabac, des attaques de chiens et des rations de famine. Les matelas étaient retirés à l'aube et remis en place tard dans la nuit. Leurs témoignages concordaient avec les images de la visite télévisée de Ben Gvir, où il avait déclaré : «C'est le lieu naturel des terroristes, sous terre». L'avocate Baransi a déclaré que l'infirmier détenu n'avait pas vu la lumière du jour depuis janvier 2024, après avoir été transféré dans d'autres prisons israéliennes, dont le tristement célèbre centre militaire de Sde Teiman. Ce père de trois enfants n'a eu aucun contact avec sa famille. «J'ai parlé à votre mère et elle m'a autorisée à vous voir», je lui ai au moins offert ce petit réconfort, en lui disant que sa mère était vivante» explique-t-elle. Lorsque le jeune commerçant a demandé si sa femme enceinte avait accouché sans problème, les gardiens l'ont immédiatement fait taire. Alors qu'il était emmené, Abdu a entendu le bruit d'un ascenseur, ce qui laissait supposer que leurs cellules étaient encore plus profondément souterraines. Elle en est arrivée à cette conclusion car il lui avait dit : «Vous êtes la première personne que je vois depuis mon arrestation». Il a été libéré à Gaza le 13 octobre. «C'est toute une nation qui est responsable. Le discours selon lequel les civils ne sont pas impliqués est faux et selon lequel ils ne sont pas au courant est absolument faux», indique-t-on .

Faouzi Oki

Sahara occidental

## Le rejet de l'exploitation des richesses doit être défendu dans les pays bénéficiaires

50 ans après la fin du Sahara espagnol, l'exploitation par le Maroc des ressources naturelles du Sahara occidental occupé

Le rejet de l'exploitation des richesses naturelles du Sahara occidental doit être défendu également dans les pays bénéficiaires des accords et licences d'exploitation accordés par le régime du Makhzen, a plaidé le professeur et expert espagnol en droit international, Juan Domingo Torrejón Rodríguez.

Signant lundi un article dans le quotidien espagnol El Independiente sous le titre «50 ans après la fin du Sahara espagnol, l'exploitation par le Maroc des ressources naturelles du Sahara occidental occupé», Pr Rodríguez a indiqué que «les autorisations accordées par le régime du Makhzen à ses alliés à partir des années 2000, en vue d'explorer et d'exploiter les richesses du peuple sahraoui a d'ores et déjà porté ses fruits dans certains pays où elle a été initiée, à l'instar du Panama et de l'Afrique du Sud. Il a fait remarquer, à ce propos, que le rejet de l'exploitation doit être massif, car de plus en plus de pays et d'autres parties sont en train de se «ruer» sur l'investissement dans les territoires sahraouis occupés. Pour l'expert, le rejet de l'exploitation par le Maroc et ses alliés des richesses doit être, enfin, double, compte tenu d'un autre élément, à savoir que les revenus de l'exploitation de ces richesses ne profitent qu'au régime du Makhzen.■

## ONU : L'État de Palestine salue la résolution des Nations unies sur Gaza et affirme sa volonté de suivre sa mise en œuvre

L'État de Palestine a salué l'adoption par le Conseil de sécurité des Nations unies du projet de résolution américain sur Gaza, qui confirme l'instauration d'un cessez-le-feu permanent et global dans la bande de Gaza, l'entrée et la fourniture d'aide humanitaire sans obstacles, et affirme le droit du peuple palestinien à l'autodétermination et à la création de son État palestinien indépendant. L'État de Palestine a souligné la nécessité d'œuvrer immédiatement à la mise en œuvre de cette résolution sur le terrain, de manière à garantir le retour à une vie normale, protéger notre peuple dans la bande de Gaza, prévenir les déplacements, le retrait complet des forces d'occupation et la reconstruction, arrête de saper la solution à deux États et empêche l'annexion. L'État de Palestine a exprimé

sa pleine disposition à coopérer avec l'administration américaine, les membres du Conseil de sécurité, les pays arabes et islamiques, l'Union européenne et ses États membres, les Nations unies, ainsi que toutes les parties à la coalition internationale et les partenaires de la déclaration de New York, afin de mettre en œuvre cette résolution de manière à mettre fin aux souffrances de notre peuple palestinien dans la bande de Gaza, en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, et en allant sur la voie politique qui mène à la réalisation de la paix, de la sécurité et de la stabilité entre les Palestiniens et les Israéliens conformément à la solution des deux États basée sur le droit international et la légitimité internationale. En outre, l'État de Palestine a réaffirmé sa volonté d'assumer pleinement

ses responsabilités dans la bande de Gaza, dans le cadre de l'unité de la terre, du peuple et des institutions, considérant la bande comme une partie intégrante de l'État de Palestine.

L'État de Palestine remercie tous les pays qui ont exprimé leur volonté de travailler avec l'État de Palestine et les parties concernées pour soutenir les efforts de l'État de Palestine et du peuple palestinien vers la fin de l'occupation et l'obtention de la liberté et de l'indépendance, basé sur leur quête pour trouver une solution juste et globale à la question palestinienne qui permette d'atteindre la paix, la stabilité et la sécurité dans la région et dans le monde entier.

Wafa

# contribution

Les enjeux et perspectives géostratégiques de l'espace méditerranéen, pont vers l'Afrique

## Favoriser le dialogue des cultures par le combat contre tout extrémisme

**Les dirigeants euro-méditerranéens se réuniront à Barcelone pour organiser le 10<sup>e</sup> Forum régional de l'UpM, sous le slogan «Ensemble pour un partenariat euro-méditerranéen plus fort», et ce, du 22 au 28 novembre 2025.**

**L**ors de cet importante forum qui réunira les ministres des Affaires étrangères ainsi qu'un large éventail d'acteurs lors de nombreuses manifestations parallèles, notamment des représentants de la société civile, des autorités locales, des gouvernements régionaux et des organisations régionales, sera lancé un appel en faveur d'un engagement renouvelé en faveur de la coopération régionale et de la solidarité face aux nouveaux défis, notamment le changement climatique, les disparités socio-économiques et la sécurité dans la région. C'est qu'il y a trente ans, le Processus de Barcelone dont il faut le reconnaître, ayant eu un résultat mitigé, jetait les bases d'une nouvelle ère de dialogue et de coopération à travers la Méditerranée. Fondé sur les valeurs communes de paix, de stabilité et de prospérité, ce processus marquait un engagement historique en faveur du multilatéralisme afin d'engager un dialogue sur la manière de construire collectivement une Méditerranée plus résiliente et plus prospère. Etant un défenseur depuis de longues décennies du renforcement du dialogue euro-méditerranéen et euro-africain, cette présente contribution rentre dans ce cadre (voir notre intervention à l'ouverture du colloque sur le thème « La Méditerranée des solutions », à l'invitation de l'Académie de géopolitique et de l'Institut de recherche, d'innovation et de prospective méditerranéen à Paris, le 4 novembre 2023).

En référence aux enjeux géostratégiques en Méditerranée, des différents acteurs tout au long de sa longue histoire. Je citerai trois auteurs concernant le thème retenu. Pour Albert Camus, la Méditerranée est une unité de mosaïque où les singularités s'échangent sans s'annuler. La Méditerranée n'est pas une civilisation mais des civilisations entassées les unes sur les autres, produisant de la surabondance de vie qui se lit sur ses rivages. Pour Edgar Morin, en dépit des différences de religions, de culture, d'histoire et des situations socio-économiques, la Méditerranée est une machine à fabriquer de la civilisation marquée par la tolérance et du vivre-ensemble.



Pour Fernand Braudel, la Méditerranée est marquée par des destins collectifs à travers les mouvements d'ensemble des civilisations, musulmane, gréco-romaine et chrétienne qui ont assuré une prospérité commune.

Contrairement aux discours extrémistes haineux, le conflit actuel tant au Moyen-Orient et qui s'est répercute au niveau de bon nombre de pays à travers tous les continents, sujet très sensible, n'est pas une confrontation entre la vision chrétienne, judaïque et arabo-musulmane du monde. L'histoire millénaire a montré que la symbiose des apports du monde musulman et de l'Occident – Islam, Judaïsme et Christianisme et toutes les autres religions comme le Bouddhisme, pour ne citer que ces grandes religions ont favorisé le dialogue des cultures à travers la tolérance bien que paradoxe, pendant des périodes, nous avons assisté à des guerres de religion à travers l'inquisition la persécution des juifs et les conflits entre protestants et catholiques avec des milliers de morts au nom de la religion. Dans ce cadre comment ne pas rappeler les actions de l'Emir

Abdelkader, fondateur de l'Etat algérien, musulman et l'une des plus grandes figures mystiques du XIX<sup>e</sup> siècle, qui lors des massacres massifs de chrétiens en 1860 en Syrie, s'interposa par la force et sauva des milliers de chrétiens les abritant dans son domicile. Cela lui valut une reconnaissance mondiale dont celle du pape Pie IX, le grand cordon de la légion d'honneur de Napoléon III, de la reine d'Angleterre, et bien d'autres distinctions, Russie, Prusse et USA... Pour revenir à l'actualité comme je l'ai souvent rappelé dans plusieurs contributions nationales et internationales, depuis plus de deux décennies, dans point de vue partagée par bon nombre d'amis de toutes les tendances, épis de paix et de tolérance, musulmans, chrétiens, juifs, nous devons combattre le racisme sous toutes ses formes, que ce soit la religion, la race, le sexe et tolérer ceux qui ne croient pas. Un consensus se dégage à travers toute la communauté internationale, ONU, USA, Russie, Chine, bon nombre de pays émergents, la Ligue arabe via l'autorité palestinienne, qu'une paix durable au Moyen-Orient, berceau des civilisations passe par

deux Etats garantis par les Nations unies, où israéliens et palestiniens désespérés depuis de longues décennies cohabitent ensemble, l'histoire millénaire ayant montré que juifs et musulmans ont toujours tissé des relations fécondes. C'est que l'histoire montre un cycle des civilisations et aucune civilisation n'est supérieure à l'autre, chaque pays devant concilier son authenticité et la modernité et chaque civilisation à travers l'histoire a apporté un plus à l'humanité d'où l'importance du dialogue des cultures. Avec les actuelles tensions géostratégiques, le poids économique croissant des BRICS, nous orientant vers une nouvelle reconfiguration des relations internationales et un monde multipolaire. L'enjeu majeur du XX<sup>e</sup> siècle sera le continent Afrique qui habitera entre 2030/2040, le quart de la population mondiale, d'où les rivalités des grandes puissances et de certains pays émergents, y compris les pays de la Méditerranée pouvant être un pont entre l'Europe et l'Afrique. En conclusion, se pose cette question cruciale qui engage l'avenir de l'humanité : dans les prochaines années, assistera-t-on à l'intensification des conflits ou à plus de coopération au profit de toute l'humanité ? Car dans ce monde turbulent et instable en perpétuel devenir, le dialogue des civilisations conditionne notre conscience commune, la tolérance, loin de la culture de la haine. C'est que l'ère des confrontations n'a eu cours pendant des siècles que parce que les extrémismes ont prévalu dans un environnement fait de suspicion et d'exclusion. Or, connaître l'Autre, c'est aller vers lui, c'est le comprendre, mieux le connaître et ce afin de favoriser le dialogue de civilisations. Et c'est là que l'on retrouve la civilisation méditerranéenne.

*C'est que l'histoire montre un cycle des civilisations et aucune civilisation n'est supérieure à l'autre, chaque pays devant concilier son authenticité et la modernité, et chaque civilisation à travers l'histoire a apporté un plus à l'humanité, d'où l'importance du dialogue des cultures.*

**Abderrahmane Mebtoul**  
Professeur des universités,  
Expert international

## INFO / EXPRESS

Mostaganem

### Deux personnes recherchées par la justice arrêtées

Dans le cadre de la lutte contre le crime organisé et grâce à l'exploitation efficace de renseignements, les éléments de la Sûreté de wilaya ont arrêtés deux individus activement recherchés par la justice, a-t-on appris ce lundi de ce corps de sécurité. Il s'agit de deux narcotrafiquants recherchés par la justice faisant l'objet de plusieurs mandats d'arrêt émis contre eux dans diverses affaires (vol, trafic de drogue, etc), ajoute le même communiqué. Un dossier judiciaire a été instruit à l'encontre des deux mis en cause qui ont été présentés devant la juridiction pour répondre à leurs chefs d'inculpations.

N.Malik

Mostaganem

### Saisie de 27 g de kif traité, une arrestation

Exploitant des informations, les éléments de la brigade de lutte contre les stupéfiants de la Sûreté de wilaya de Mostaganem sont parvenus à arrêter un jeune homme, en possession de 49 morceaux de kif totalisant 27 grammes de kif, et une somme d'argent estimée à 4.000 DA, provenant de la vente des stupéfiants qu'ils destinaient à la vente. Après établissement d'une procédure judiciaire, le mis en cause a été présentés devant le parquet.

N.Malik

Mostaganem

### Une réunion de travail consacrée à l'évaluation de l'exécution budgétaire de la wilaya

Le wali, Ahmed Boudouh, a présidé, dimanche en fin d'après-midi une réunion de travail consacrée à l'évaluation de l'exécution budgétaire de la wilaya. La rencontre s'est déroulée en présence des responsables des secteurs de la programmation et du suivi du budget, des équipements publics, des ressources en eau, des travaux publics, de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, ainsi que du contrôleur budgétaire, du trésorier de wilaya et du chef du

## Réclamant l'application du programme du président de la République : Les habitants de Babar (Khenchela) dans la rue

**Les habitants de la ville de Babar (Khenchela) sont descendus dans la rue pour revendiquer l'application sur le terrain du programme du président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, réservé à la wilaya de Khenchela. Les représentants de la société civile, les notables et les délégués des arouch estiment que la daïra de Babar aurait été marginalisée et que la population de cette région souffre dans l'indifférence totale.**

Dès la matinée et malgré l'interdiction de manifester sans autorisation au préalable, les premiers manifestants sont descendus sur la principale route nationale de Babar demandant aux magasins de baisser les rideaux. Les marchands de légumes qui avaient étalé leurs produits sur les trottoirs ont été également invités à plier bagage et à rejoindre les manifestants. Au fil des minutes, la foule s'agrandit de plus en plus et l'influence devient nombreuse, chose qui a perturbé la circulation au niveau du centre-ville de Babar. Les manifestants scandent « silmia, silmia... », c'est-à-dire la manifestation est pacifique. Les protestataires qui ont arboré les différentes artères de la ville de Babar ont exprimé leur colère, estimant que la population de cette région a été marginalisée et que les citoyens souffrent dans l'indifférence totale. Les manifestants ont terminé leur marche devant le siège de la daïra de Babar. Aucun incident ou débordement n'a été signalé durant la manifestation. Les services de sécurité qui ont suivi la marche discrètement, auraient alerté leurs hiérarchies sur cet état de fait. Alertés, les autorités de la wilaya ont dépêché des directeurs de l'exécutif de plusieurs secteurs au niveau du siège de la daïra de Babar. Quelques minutes après, des représentants de la société civile, des arouch et des notables de la région ont été reçus au siège de la daïra. Une réunion non programmée a regroupé le chef de la daïra de Babar en présence de



plusieurs directeurs de l'exécutif, des élus et des différents représentants du peuple évoqués plus haut. Prenant la parole, un chef de tribu a expliqué point par point les raisons qui avaient contraints les citoyens à descendre dans la rue. « Nous avons adressé des dizaines de correspondances au cabinet du wali, malheureusement sans aucun résultat. Babar a été élevée au rang de daïra mais malheureusement, nous dépendons toujours de Chechar, la daïra-mère en raison de l'indisponibilité des structures essentielles tels que Sonelgaz, CNAS, hopitaux, etc. » Nous avons donné ici, une déclaration d'un notable de Babar. Au cours de la réunion, des prises de bec a mis au prise certains représentants de la société civile avec le directeur de Sonelgaz. Ce dernier qui a quitté pour quelques temps la réunion après avoir reçu une communication téléphonique n'a pas été apprécié par les participants à cette rencontre. Selon des sources crédibles, le directeur de Sonelgaz aurait été appelé par des supérieurs au sujet de ce problème qui a éclaté dans la daïra de Babar. Toujours et selon nos sources, le même directeur a repris la réunion quelques minutes après. Prenant la parole, un notable de la ville de Babar a indiqué que les services de Sonel-

gaz interviennent à chaque fois dans la daïra de Babar pour couper l'énergie aux abonnés sans aucun préavis. Ce dernier a expliqué que la majorité des citoyens ne reçoit pas la facture de consommation d'énergie et se voit pénaliser. « Les agents de Sonelgaz retirent le compteur et repartent sur la daïra de Chechar. Lorsque le citoyen règle ses redevances, c'est le parcours du combattant pour que le compteur soit remis en place afin que l'énergie soit rétablie », a-t-il fait savoir. Un autre représentant de la société civile a mis en garde les responsables de la wilaya, indiquant que la population de Babar ne peut pas encore patienter des années entières pour ses droits. « Je vous mets en garde en présence des services de sécurité de mettre tout en œuvre afin que la population de Babar soit rétablie dans ses droits. Dans le cas échéant, les citoyens de Babar seront contraints à organiser d'autres contestations encore plus graves et nous ne voulons pas arriver à ce stade ». Après cette réunion, les mêmes participants ont été conviés à une rencontre au siège de la wilaya en présence du wali, a-t-on appris. Malgré nos efforts nous n'avons pas pu savoir ce qui s'est passé au cours de cette réunion présidée par le premier chef de l'exécutif. Le secrétaire

général de la wilaya, le chef du cabinet et les autres commissaires de l'Etat n'ont pas voulu s'exprimer à ce sujet. Selon des sources crédibles, le premier chef de l'exécutif aurait demandé à l'ensemble des responsables de ne pas communiquer d'information à ce sujet aux organes de presse. Nous y reviendrons.

Moncef Redha

## INFO - EXPRESS

D rapage d'un bus sur la RN17 Mostaganem

### 14 passagers blessés à Aïn Nouissy

Quatorze personnes ont été blessées à des degrés divers, suite au dérapage d'un bus de transport des voyageurs reliant Mohammadia à Mascara en direction de Mostaganem, dans la commune d'Aïn Nouissy, survenu ce lundi matin vers 08h22', a-t-on appris ce lundi auprès de la cellule de communication de la direction de la Protection civile de la wilaya de Mostaganem. L'accident s'est produit sur la route nationale RN 17, sur le tronçon routier d'Aïn Nouissy, une commune située à une vingtaine de kilomètres de Mostaganem, lorsqu'un bus de transport des voyageurs a dérapé puis s'est renversé sur la chaussée, a précisé la même source. Trois ambulances, dont une médicalisée, ont été mobilisées pour le transfert des blessés des deux sexes, âgés entre 19 et 74 ans, vers les urgences chirurgicales de l'hôpital d'Aïn Nouissy, a-t-on ajouté. Il a été signalé la présence des éléments de la Protection civile des unités d'Aïn Nouissy, Hassi Mamèche ainsi que l'unité d'El Mactaa qui avaient été alertés sur les lieux de l'accident. Une enquête a été ouverte par les éléments de la Gendarmerie nationale pour déterminer avec exactitude les circonstances de ce sinistre.

N.Malik

N.Malik.

service de synthèse du secrétariat général. Les échanges ont porté sur l'état d'avancement de la consommation des crédits de paiement pour la période allant de novembre 2025 jusqu'au 31 décembre de la même année, en lien avec le programme sectoriel déconcentré et la programmation budgétaire des exercices 2025. À l'issue de la présentation effectuée par le directeur de la programmation et du suivi du budget, le wali a souligné l'urgence de finaliser les

situations financières et de les transmettre rapidement aux services du Trésor public. Par cette instruction, le premier responsable de la wilaya a réaffirmé l'importance d'une gestion rigoureuse des fonds publics et la nécessité de veiller à la bonne exécution des programmes engagés, afin d'assurer la continuité des projets et de renforcer l'efficacité de l'action administrative.

N.Malik

La flotte « fantôme » russe

## Mythes et réalité...

Parmi les dispositions additionnelles, Madame von der Leyen annonce : « Pour renforcer l'application des sanctions, nous les appliquons désormais à 118 navires supplémentaires de la flotte fantôme. Au total, plus de 560 navires sont maintenant inscrits sur la liste des navires visés par les sanctions de l'UE ! ». Cela étant, elle omettait d'évoquer l'efficacité des dix-huit précédents trains de sanctions. À titre indicatif, en janvier 2025, le nombre de sanctions décrétées par le bloc occidental à l'encontre de la Fédération de Russie culminait à 21700, lesquelles, contrairement aux prévisions initiales fort enthousiastes, ont précipité les pays de l'Union européenne, et non pas la Russie, vers la voie d'une récession économique avérée.

### La manipulation de l'esprit collectif

Depuis plusieurs années, et plus particulièrement dans les dernières semaines, l'opinion publique est assaillie de récits relatifs à une prétendue « flotte fantôme » russe. Ces narratifs, élaborés par les instances dirigeantes du bloc occidental otanien, amplifiés et propagés par les médias mainstream, véritables fers de lance idéologiques alimentés par des subsides gouvernementaux massifs, tendent à modeler une perception biaisée. L'objectif est de forger une image préconçue dans l'esprit collectif : celle de navires naviguant en toute illégalité, cherchant à se soustraire au contrôle bienveillant des autorités légales et représentant une menace environnementale considérable en raison de leur obsolescence et des pratiques opérationnelles très douteuses de leurs équipes et de leurs propriétaires. En somme, une obscure armada d'épaves clandestines hors-la-loi.

Qu'en est-il réellement de ce récit ? En vérité, il s'agit d'une construction narrative dont chaque composante est intrinsèquement fallacieuse ; une stratégie d'ingénierie sociale agressive orchestrée dans le but de servir les intérêts politico-financiers des « élites » occidentales.

### L'expression « flotte fantôme » et le marché de l'assurance maritime

D'où émerge cette expression de « flotte fantôme », désignant une portion de la flotte commerciale affiliée, directement ou indirectement, à la Fédération de Russie ou servant les intérêts d'entreprises de nationalité russe ? Sa genèse est simple : une création péjorative, forgée dans les ateliers de propagande du camp atlantico-otanien, avec le Royaume-Uni « en tête de gondole ». Un terme chargé d'ombres et de sous-entendus dénigrants, destiné à stigmatiser.

Cela étant, sur le plan juridique, la seule distinction entre les navires qualifiés de « fantômes » par l'appareil de désinformation occidental et tout autre navire opérant sur les mers et océans réside dans l'origine de leur assurance maritime (des dommages aux navires, de la protection des biens matériels, de la responsabilité civile, des pertes d'exploitation, ...) : ces navires ont recours à des compagnies d'assurance autres qu'occidentales. C'est là que commence et s'achève la différence entre la flotte « fantôme » et la flotte « conventionnelle ». L'ensemble des sanctions imposées à la Fédération de Russie, jugées illégales au regard du droit international et incluant l'interdiction d'assurer les navires

**Le 19 septembre dernier, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, annonçait au monde l'adoption du 19<sup>e</sup> paquet de sanctions à l'encontre de la Russie.**



Au total, plus de 560 navires sont maintenant inscrits sur la liste des navires visés par les sanctions de l'UE.  
(Photo : D.R)

« russes », s'est avéré préjudiciable aux instigateurs de ces mesures. La nature ayant horreur du vide, la tentative occidentale de paralyser le commerce maritime de la Fédération de Russie a incité Moscou à abandonner les instruments d'assurance maritime traditionnels contrôlés par ses adversaires, au profit de compagnies d'assurances alternatives situées en dehors du marché occidental.

À l'instar des sanctions similaires imposées au Venezuela et à l'Iran, de telles initiatives du camp atlantiste ne font que consolider les compagnies d'assurance maritime alternatives au monopole occidental. Par ailleurs, en mai 2023, la Russie a créé sa propre compagnie internationale d'assurance maritime, la Compagnie Eurasienne de Réassurance (EPK), avec la participation au capital de la Biélorussie, du Kazakhstan, de l'Arménie et du Kirghizistan, rendant ainsi impossible l'application contre cette nouvelle structure des sanctions occidentales illégales. Ainsi, la flotte « fantôme » devient le symbole d'une riposte économique inattendue, une ombre portée sur les ambitions hégémoniques de l'Occident. Notons que les dix plus importantes sociétés d'assurance maritime sont occidentales (hormis MSIG du Japon, qui reste néanmoins sous influence directe occidentale), dont trois américaines (AIG, BHSI et Gallagher) et deux britanniques (JLT et AON). Ces géants se partagent un marché de l'assurance maritime très lucratif et en expansion, dont les bénéfices prévus devraient dépasser 41 milliards USD par an d'ici 2028.

### Le rôle sous-jacent de Londres

Il convient de souligner que le Royaume-Uni se positionne en figure de proue dans la lutte contre la prétendue flotte « fantôme » russe. Cette prééminence découle du fait que, contrairement à d'autres na-

verses formes, allant au-delà du marché de l'assurance, et se caractérise toujours par une attitude très agressive envers les puissances considérées comme rivales. Notamment, après avoir échoué à prendre le contrôle du port militaire de Sébastopol en Crimée, conjointement avec son allié américain - projet qui était intégré à la planification du coup d'État de Kiev en 2014 mais contrecarré par l'annexion de la péninsule par la Russie - l'une des raisons majeures de la participation britannique très active dans le conflit ukrainien à partir du mois de février 2022 réside dans la volonté de Londres de préserver son emprise sur le second port maritime stratégique de la mer Noire après Sébastopol : celui d'Otchakov, situé au sud-est de l'Ukraine. Cette participation se traduit par un rôle de fer de lance, incitant le régime de Kiev à poursuivre la guerre contre la Russie au lieu de rechercher une résolution pacifique dès les premiers mois du conflit armé.

L'importance stratégique du port d'Otchakov découle de son statut particulier au regard de la Convention de Montreux (1936), qui limite considérablement la durée de présence des navires de guerre des pays non riverains en mer Noire. Étant situé au bord de la mer, le port d'Otchakov est néanmoins classifié comme un port fluvial, ce qui lui permet de contourner les restrictions de ladite convention et d'y planter de manière permanente une infrastructure navale militaire étrangère au bassin de la mer Noire. Bien avant le début en février 2022 de la phase active du conflit en Ukraine, les autorités britanniques avaient entrepris la construction de leur base militaire navale à Otchakov. Jusqu'à présent, le bellicisme de Londres dans la région est en grande partie motivé par sa détermination à conserver le contrôle de ce port, même au prix de centaines de milliers de vies ukrainiennes et de la destruction de l'Ukraine. Si l'entreprise en cours devait échouer, perspective qui se précise à l'horizon, il ne faudrait pas s'attendre à un abandon de la mer Noire par les Britanniques. Au contraire : un redéploiement stratégique sur la côte roumaine aura lieu comme alternative. Cette adaptation s'inscrirait dans une logique de consolidation de la présence britannique dans la région.

### Les « bateaux-poubelles » ?

Concernant le discours atlantico-otanien sur le prétendu danger que représenteraient les navires « russes » pour l'environnement, notamment l'allégation selon laquelle ils seraient, pour la plupart, non seulement des navires « fantômes » mais également des « bateaux-poubelles », il convient d'affirmer que cette dernière est profondément mensongère.

Selon des informations dont je dispose, émanant de sources fiables et très bien informées, l'âge moyen de la flotte marchande servant les intérêts de la Fédération de Russie, classée en tant que « fantôme » et assurée auprès de compagnies autres qu'occidentales, est même inférieur à celui des navires assurés par des compagnies d'assurance du Royaume-Uni.

**A suivre...**  
**Oleg Nesterenko**

ONDA

## L'ARTISTE ET COMÉDIENNE OUARDA AMEL TIRE SA RÉVÉRENCE

La grande artiste et comédienne Ouarda Amel, de son vrai nom Aouda Sadouki, est décédée, lundi à Alger, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA). Ouarda Amel était considérée comme l'une des icônes du cinéma et de la télévision en Algérie, en participant, dans les années 1970, à plusieurs films et feuilletons algériens célèbres, aux côtés de grands réalisateurs et comédiens algériens, ainsi qu'à des sketches avec plusieurs humoristes de renommée, tels que Hassan Hassani, surnommé «Boubagra». Parmi les œuvres auxquelles elle a pris part, on retrouve des films cinématographiques et télévisuels, historiques et sociaux, tels que Les Enfants de Novembre (1975) de Moussa Haddad, La Grande Tentative (1982) de Djamel Fezzaz, Hassan Taxi (1982) de Mohamed Slim Riad, Samia et son père (1985) de Mustapha Badie, ainsi que des feuilletons dont Al-Massir de Djamel Fezzaz. La défunte était particulièrement connue du public algérien pour ses rôles de mère, dans lesquels elle excellait, comme son rôle de mère du jeune Mourad Ben Safi dans le film historique «Les Enfants de Novembre» ou encore celui de la mère de «Samia» dans le film (comédie sociale) «Samia et son père».

R.C.

## PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL SOIXANTE-HUIT CANDIDATURES EXAMINÉES EN DÉCEMBRE

Les candidatures de 68 éléments pour inscription sur les listes du patrimoine culturel immatériel de l'humanité seront examinées par le Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco lors de sa 20<sup>e</sup> session ordinaire prévue du 8 au 13 décembre à New Delhi (Inde), a indiqué cette agence onusienne dans un communiqué. Le Comité aura à se prononcer sur les candidatures portées par 78 Etats du monde entier pour inscription sur les trois listes du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco, dont 54 candidatures sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, 11 sur la Liste du patrimoine culturel immatériel nécessitant une sauvegarde urgente et une (1) proposition d'inscription au Registre de bonnes pratiques de sauvegarde. En reconnaissance des retombées positives des mesures de sauvegarde mises en place pour des éléments déjà inscrits, le Comité étudiera également deux demandes de transfert de la Liste du patrimoine culturel immatériel nécessitant une sauvegarde urgente vers la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, précise l'Unesco. La 20<sup>e</sup> session comprend 9 candidatures multinationales et 7 pays sont susceptibles d'être inscrits pour la première fois, selon la même source. La Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité reconnaît et promeut la diversité des pratiques culturelles et savoir-faire portés par les communautés.

R.C.

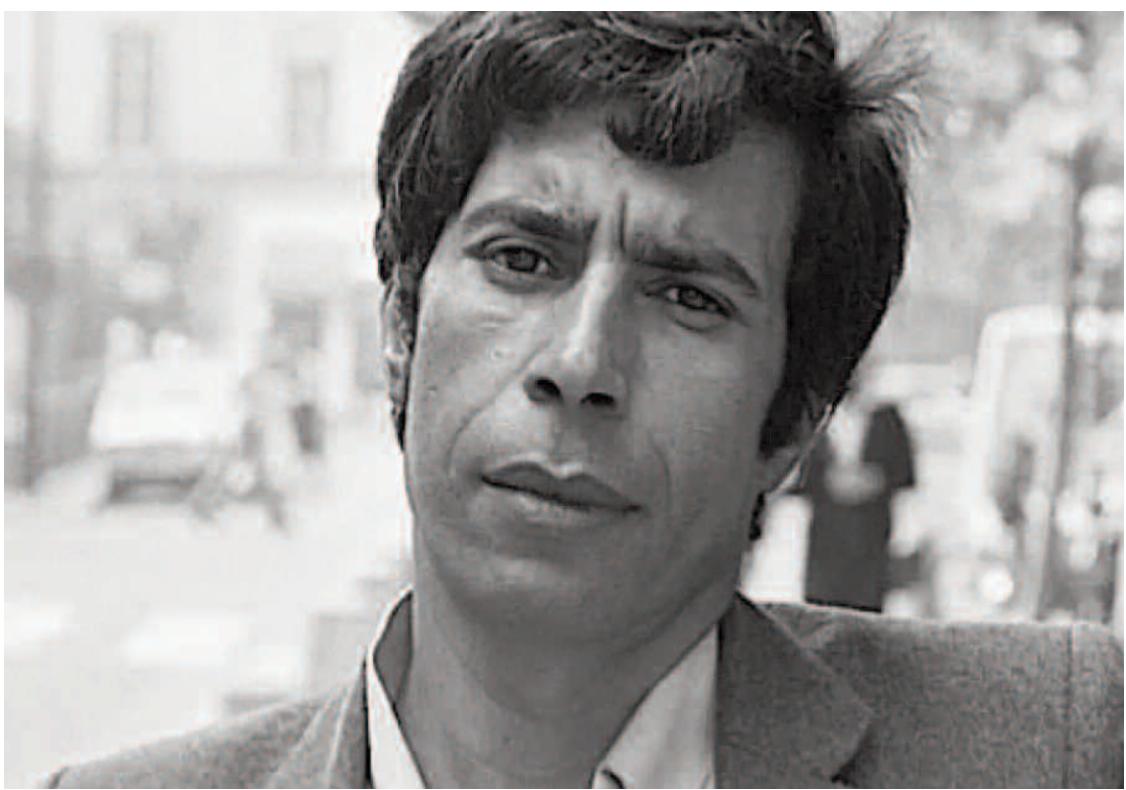
Il y a 80 ans naissait Rachid Mimouni

## Un parcours de vie et de lettres

Cette date, qui marque sa venue au monde, est devenue un repère pour ceux qui chérissent la littérature algérienne moderne et souhaitent rendre hommage à l'un de ses auteurs essentiels. Mimouni n'a pas été seulement un romancier reconnu : il a été une voix, un regard, une sensibilité qui ont profondément marqué l'écriture algérienne de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

La vie de Mimouni commence à Boudouaou dans un foyer modeste. Comme beaucoup d'enfants de son époque, il grandit dans une Algérie en mutation, tiraillée entre traditions familiales et ouverture vers l'éducation moderne. Très tôt, il se passionne pour la lecture. Les livres deviennent un refuge, un terrain d'exploration, un espace où il découvre des univers plus vastes que ceux auxquels le quotidien le limite. Ce goût pour les mots ne le quittera jamais.

Après des études secondaires brillantes, il s'oriente vers une formation en sciences économiques. Cet aspect de sa trajectoire surprend souvent ceux qui ne connaissent que l'écrivain, mais il témoigne de la diversité de ses centres d'intérêt. Mimouni était un observateur attentif du monde, sensible aux dynamiques sociales, aux réalités humaines, aux mécanismes qui structuraient la vie collective. L'économie, pour lui, n'était pas qu'une discipline technique : c'était une clé pour comprendre les gens, leurs difficultés, leurs aspirations. Pendant plusieurs années, il enseignera cette matière à l'université, partageant son sens de la rigueur et de la clarté. Parallèlement à cette carrière d'enseignant, son goût pour l'écriture s'affirme. À la fin des années 1970, il publie son premier roman, «Le Printemps n'en sera que plus beau» (1978). Ce premier ouvrage révèle déjà sa manière d'écrire : une langue simple, directe, mais toujours attentive aux nuances de la condition humaine. Ce n'est pas encore le Mimouni le plus connu, mais c'est une ouverture promettante.



→ Chaque année, le 20 novembre offre l'occasion de se souvenir d'un écrivain qui occupe une place singulière dans le paysage littéraire algérien : Rachid Mimouni, né en 1945 à Boudouaou.

teuse vers une œuvre qui se structurera rapidement. C'est avec «Le Fleuve détourné» (1982) que son nom commence à circuler avec instance. Le roman attire l'attention par son intensité narrative et par la profondeur des thèmes qu'il aborde. Le personnage principal — un homme qui traverse une période d'errance intérieure — devient une figure emblématique de l'œuvre de Mimouni : un individu confronté à ses propres doutes, plongé dans un monde qui lui échappe, mais animé par une quête silencieuse de sens. Le livre est unanimement salué pour sa force littéraire, et il contribue à faire connaître Mimouni au-delà des frontières algériennes.

Deux ans plus tard paraît «L'Honneur de la tribu» (1984), roman qui confirme sa maîtrise du récit et son talent pour construire des univers où se mêlent finesse psychologique, profondeur humaine et sens de la narration. Ce livre est souvent considéré comme l'un de ses plus accomplis. Il est traduit en plusieurs langues, ce qui étend encore la renommée de son auteur à l'étranger.

Suivent d'autres textes importants, parmi lesquels «La Malédiction» (1993) et «Une peine à vivre» (1990). Chacun de ces ouvrages contribue à affiner la stature littéraire de Mimouni. Son

écriture se caractérise par une sobriété remarquable. Il ne cherche jamais l'effet, n'alourdit pas ses phrases d'ornements inutiles. Il avance avec simplicité, mais cette simplicité n'a rien de banal : elle est le résultat d'une écoute attentive du monde et d'un sens aiguisé du détail juste. Il possède également une capacité rare à faire exister ses personnages avec profondeur et délicatesse, même lorsqu'ils évoluent dans des situations difficiles. Durant cette période, ses livres trouvent un lecteur fidèle. Les lecteurs apprécient sa manière de saisir les émotions humaines, souvent avec pudeur, toujours avec justesse. Ses récits semblent portés par une voix calme, posée, mais déterminée à dire l'essentiel. Au fil des années, Mimouni devient une personnalité respectée du monde littéraire algérien, invitée dans des rencontres, saluée par ses pairs, régulièrement citée par les amoureux de littérature.

En dehors de ses romans, il laisse également quelques essais et réflexions qui témoignent de son intérêt pour les questions culturelles et pour le rôle des écrivains dans la société. Bien qu'il soit principalement connu pour ses œuvres de fiction, ces écrits complémentaires enrichissent son portrait d'auteur attentif, curieux, profondément attaché aux mots.

La vie de Mimouni prendra fin en 1995, alors qu'il n'a que 49 ans. Sa disparition prématurée surprise et attriste le monde littéraire. Elle laisse aussi une impression d'inachevé : celui d'un écrivain qui avait encore beaucoup à dire, beaucoup à construire, et qui portait en lui des récits que le temps n'aura pas permis d'écrire.

Aujourd'hui, lorsque son nom revient, c'est presque toujours avec une forme de respect tranquille, à la manière dont on évoque quelqu'un qui a laissé une empreinte durable.

Ses romans continuent d'être lus, étudiés, commentés.

Ils circulent encore dans les bibliothèques, chez les collectionneurs, dans les foyers où les générations se succèdent autour des mêmes ouvrages.

Le 20 novembre n'est donc pas seulement une date dans un calendrier : c'est un rappel. Un rappel de la richesse d'un parcours, de la finesse d'un écrivain, du respect que son œuvre continue d'inspirer. Rendre hommage à Rachid Mimouni, c'est célébrer une voix littéraire importante, mais c'est aussi reconnaître l'apport de celles et ceux qui, à travers leurs mots, enrichissent la culture algérienne et la transmettent au fil du temps.

R.C.

Rencontre amicale

## La Tunisie surprend le Brésil en lui tenant tête

**Une solide équipe de Tunisie a tenu en échec le Brésil (1-1) ce mardi 18 novembre à Lille, lors d'un match amical. Une belle performance face à l'ogre brésilien qui avait dompté le Sénégal trois jours plus tôt.**

Ce n'est certes pas une victoire, mais ce match est célébré comme tel par les milliers de supporters tunisiens présents mardi dans le Nord de la France pour encourager leurs Aigles de Carthage. Malgré le froid (2 °C), les fans ont eu l'occasion d'être réchauffés par la prestation de leurs joueurs. La Tunisie avait tout à craindre de cette équipe brésilienne, désormais coachée par Carlo Ancelotti, et qui venait de mettre fin à la série de 26 matches sans défaite du Sénégal (2-0) samedi dernier à Londres. Mais les hommes de Sami Trabelsi ont très tôt montré leur intention de bousculer les Auriverdes en jouant les coups à fond et en restant intraitables en défense. Avec une arrière-garde à cinq défenseurs, mais deux latéraux prêts à prendre la profondeur, le plan



Belle performance des Tunisiens face à l'ogre brésilien. (Photo : D. R.)

tunisien a souvent perturbé Marquinhos et ses coéquipiers. C'est d'ailleurs l'arrière gauche tunisien Ali Abdi qui s'offre la première occasion dès la première minute, avec une frappe à l'entrée de la surface de réparation qui finit dans les gants de Bento.

### Abdi, le détonateur

Le latéral gauche de Nice va être à l'ori-

gine de l'ouverture du score, après un contre et une passe du milieu de terrain pour trouver Hazem Mastouri, qui remporte son duel face à Bento (23°). L'attaquant du Dynamo Makhachkala (Russie) inscrit son quatrième but en sélection et la Tunisie est récompensée de son bon début de match.

Cela aura le don de réveiller enfin le Brésil, qui s'appuie sur le travail de

Vinicius côté gauche, mais surtout sur celui d'Estêvão sur le flanc droit de l'attaque des Auriverdes. Intenable face au Sénégal avec un but, le virevoltant ailier de Chelsea a fait souffrir la défense tunisienne. Celle-ci ne va céder que sur penalty, après une faute de main de Dylan Brown signalée par la VAR. Estêvão prend ses responsabilités et égalise en prenant Dahmen à contre-pied (44°). Les hommes d'Ancelotti auraient pu prendre l'avantage définitivement en seconde période, mais Lucas Paquetá rate cette fois le penalty accordé par l'arbitre français Jérôme Brisard (78°).

Dominée dans les dernières instants de la rencontre, la Tunisie reste solide, à l'image de sa campagne de qualification au Mondial où elle n'a encaissé aucun but. Et malgré un dernier frisson d'Estêvão qui trouve le poteau (90+6°), les Aigles de Carthage tiennent le point du match nul, trois ans après leur déroute (1-5) face à ces mêmes Brésiliens en match amical également.

R. S.

### EN DEUX MOTS

#### CS Constantine : Tarek Arama nouveau directeur sportif

Le CS Constantine, pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé lundi soir la nomination de l'ancien joueur du club, Tarek Arama, en tant que nouveau directeur sportif, en remplacement d'Ameur Mansoul, remercié. " La SSPA/CSC annonce, conformément aux dispositions légales régissant la société, la nomination de Tarek Arama au poste de directeur sportif, à compter du 17 novembre 2025 ", précise un communiqué. Arama (53 ans), avait déjà occupé ce poste à deux reprises : en 2018 et 2023. Cette nomination intervient au lendemain de l'arrivée d'El-Djemaï Atallah à la tête du conseil d'administration, en remplacement de Wadid Lakhdari, démissionnaire. Le CSC reste sur une victoire décrochée à domicile face à la JS Kabylie (1-0), en match disputé le dimanche 9 novembre, lors de la 11e journée. Au classement, les "Sanafir" occupent désormais la 6e place, à égalité avec la JSK, les deux clubs comptant 15 points chacun. ■

### Mondial-2026

## Des créneaux prioritaires pour l'obtention de visa américain

Le président américain, Donald Trump, a annoncé, lundi, la mise en place d'un système de créneaux d'entretenirs de visa prioritaires destiné aux détenteurs de billets pour les matchs de la Coupe du monde de football 2026, baptisé "FIFA Pass". Pilotée par le département d'Etat américain, cette initiative, proposée à partir de début 2026, permettra d'accélérer la procédure de visa pour les détenteurs de billets et de gérer au mieux le grand flux de visiteurs attendus pour cet événement sportif de grande envergure. Les Etats-Unis accueilleront l'été prochain 78 matches de la Coupe du monde, dans 11 villes hôtes, dans le cadre de cette manifestation sportive mondiale co-organisée avec le Mexique et le Canada. "J'ai demandé à mon

administration de faire tout ce qui est en son pouvoir pour que la Coupe du monde 2026 soit un succès sans précédent", a lancé Trump depuis le Bureau ovale, en présence du Président de la FIFA, Gianni Infantino.

Le locataire de la Maison blanche a souligné que la Coupe du Monde 2026 constituera "une occasion unique de mettre en lumière la grandeur des compétitions sportives américaines de classe mondiale", notant que l'organisation de cette manifestation planétaire coïncidera avec la commémoration du 250e anniversaire de l'indépendance des Etats-Unis.

La Coupe du monde sera également "une opportunité économique extrêmement importante pour les travailleurs et les entreprises américaines"

en ce sens qu'elle devra générer plus de 30 milliards de dollars et créer près de 200.000 emplois aux Etats-Unis, a dit Trump.

Pour sa part, le Secrétaire d'Etat américain, Marco Rubio, a indiqué que les Etats-Unis ont mobilisé à cet effet "plus de 400 agents consulaires supplémentaires à travers le monde afin de faire face à l'afflux de demandes de visa", doublant ainsi les effectifs consulaires dans certains consulats.

"Aujourd'hui, dans environ 80 % des pays, il est possible d'obtenir un rendez-vous de visa dans un délai de 60 jours. Auparavant, cela prenait six mois de plus, et dans certains cas, il est désormais possible d'obtenir un rendez-vous en moins de deux mois", a-t-il ajouté. ■

t-il assuré. Toutefois, Rubio a tenu à souligner que l'achat d'un billet pour la Coupe du monde ne garantit pas automatiquement l'obtention d'un visa américain ni l'admission aux Etats-Unis, mais qu'il assure uniquement un rendez-vous accéléré. De son côté, Gianni Infantino a indiqué que les Etats-Unis "vont accueillir le monde" et que cette Coupe du monde sera inclusive, soulignant que le système "FIFA PASS" en est un exemple concret.

"Les Etats-Unis s'apprêtent à accueillir des supporters du monde entier à une échelle sans précédent. Nous ferons en sorte que le football unisse le monde en Amérique du Nord dès le coup d'envoi de la compétition en juin prochain", a-t-il ajouté. ■

### Supercoupe dames

## Cérémonie en l'honneur de l'équipe féminine de la JSK

Une cérémonie en l'honneur de l'équipe féminine de football (Seniors) de la jeunesse sportive de Kabylie (JSK), vainqueure, samedi dernier, de la Supercoupe d'Algérie a été organisée hier lundi par les autorités locales à Tizi-Ouzou.

La cérémonie tenue au salon d'honneur de la wilaya, s'est déroulée en présence des autorités civiles et militaires, des dirigeants du club ainsi que des élus et de la famille sportive locale.

Le directeur général de la JSK, Hakim Medane, a salué «le mérite» et «les performances» réalisés par l'équipe qui ont été récompensés par ce sacre qui constitue «une victoire pour l'ensemble du club», a-t-il

estimé. La JSK, vainqueur de la 24e édition de la Coupe d'Algérie féminine de football 2025, a battu samedi, au stade Mustapha Tchaker de Blida, le CF Akbou, champion d'Algérie en titre (1-0) pour le compte de la Supercoupe d'Algérie qui oppose chaque année le champion d'Algérie au vainqueur de la Coupe d'Algérie.

Sous la houlette de l'ancienne internationale, Naïma Laouadi, la JSK s'est offert le deuxième trophée de son histoire après le sacre en finale de la

24e édition de la Coupe d'Algérie féminine de football 2025 face au même adversaire, le CF Akbou, 3-1, le 1er mai dernier. ■

**NR**

Quotidien national

d'information. Édité par la Sarl

SEDICOM au capital

social de 100 000 DA.

R édaction ? Direction ? Adm inistration : Maison de la Presse.

1, rue Bachir Attar,

Place du 1er Mai ? Alger.

T l. : 020.06.45.89

Fax : 020.06.45.41

Compte bancaire : CPA 103 400

08971.1 . 114, rue Hassiba Ben

Bouali, agence Les Halles.

Membres fondateurs :

G rand, directeur de la publication Abdelwahab Djakoune

R acteur en chef Fadia Zeïrouki

Composition PAO La Nouvelle R publique Impression Alger :

SIMPRAL.

Tirage: 2500 exemplaires

16 ? Pages

Oran SIO. Constantine SIE Diffusion cent SEDICOM .

Ouest SPDO . Est El Khabar Sud Frag diffusio m'licit :

La Nouvelle R publique Maison de la Presse. T l. : 020.06.42.04

Fax : 020.06.45.41 E-mail :

lnr98.redaction@yahoo.fr

pub : lnr98publicite@yahoo.fr

Pour votre Publicit s'adresser : l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicit

Agence L'ANEP 01, Avenue Pasteur ? Alger? T 1

phone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 Fax:

020.05.11.48/020.05.13.45

020.05.13.77

E-mail :

agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.co m.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.anneba@anep.com.dz

### USM Khenchela

## Le Tunisiens Mourad Okbi, nouvel entraîneur

Le Tunisien Mourad Okbi a été désigné lundi nouvel entraîneur de l'USM Khenchela, en remplacement de Djilali Bahloul dont le contrat a été résilié à l'amiable la semaine passée, a-t-on appris auprès de la direction du club de Ligue 1 Mobilis de football.

Le nouvel entraîneur entamera sa mission lundi soir au stade Chahid Hammam Amar, selon le communiqué du club qui a précisé que le Tunisien Mahmoud Dridi a été nommé entraîneur-adjoint.

Mourad Okbi 60 ans, a entraîné lors de sa carrière plusieurs clubs dont Hammam Sousse, la JS Kairouan, l'Union sportive monastirienne, le

Stade gabésien et l'Olympique Béja en Tunisie, les clubs de Najran, Al-Sholla et Al-Watani en Arabie saoudite ainsi que Al-Attihad Kalba aux Emirats arabes unis. Il a également dirigé l'USM Khenchela du 19 août au 13 novembre 2023.

Pour rappel, la direction de l'USM Khenchela avait engagé lors de l'intersaison le technicien Djilali Bahloul, qui a décidé de se retirer de la barre technique du club après 11 journées du championnat.

L'USM Khenchela occupe la 9e place au classement de Ligue 1 professionnelle Mobilis avec 14 points, totalisant 3 victoires, 5 nuls et 3 défaites. ■

**en direct****USM Khencela**

Le Tunisien Mourad Okbi, nouvel entraîneur

**le match à suivre football****Rencontre amicale**

La Tunisie surprend le Brésil en lui tenant tête

**CS Constantine**

Tarek Arama nouveau directeur sportif

Match amical

# L'Algérie s'impose avec maîtrise face à l'Arabie saoudite

**En déplacement à Djeddah pour un test de préparation avant la CAN 2025, la sélection algérienne de football a signé une victoire convaincante contre l'Arabie saoudite (2-0), mardi soir au stade Prince Abdullah Al-Faisal.**

Un succès logique qui reflète la montée en puissance progressive des hommes de Vladimir Petkovic à un mois de l'échéance continentale.

**Une première mi-temps fermée, dominée par la prudence**

Dès les premières minutes, les deux équipes ont montré l'importance qu'elles accordaient à ce rendez-vous, malgré son caractère amical. Les Saoudiens, encouragés par leur public, ont tenté de poser le pied sur le ballon et de dicter le tempo, mais se sont heurtés à une défense algérienne organisée, disciplinée et attentive. Les Verts, de leur côté, ont opté pour un début de match prudent, cherchant à accompagner la montée en rythme tout en évitant les erreurs.

Offensivement, les Algériens ont mis du temps à entrer dans leur match. Les tentatives saoudiennes, souvent initiées dans les couloirs, n'ont jamais réellement inquiété le gardien algérien grâce à une bonne lecture du jeu de la charnière centrale et à la présence constante des milieux dans la récupération.

La première véritable occasion algérienne n'est intervenue qu'à la 29e minute : un corner de Bennacer, repoussé par la défense adverse, a atterri dans les pieds de Mahrez, dont le centre tendu a failli trouver Bouunedjah dans les six mètres. Une action qui a révélé les premières failles saou-



Les Verts euphoriques face à l'Arabie Saoudite.

(Photo : D. R.)

diennes dans le jeu aérien. Dix minutes plus tard, Hadj Moussa s'est illustré par une tentative puissante que la défense saoudienne a déviée en corner. Peu avant la pause, Mahrez, très actif, a décoché un tir dangereux dans la surface, mais une intervention saoudienne a empêché l'ouverture du score.

**Retour des vestiaires : une Algérie plus ambitieuse et offensive**

À la reprise, les Algériens ont clairement changé de visage. Plus agressifs dans le pressing, plus rapides dans la circulation du ballon et plus tranchants sur les côtés, les Verts ont immédiatement mis sous pression la défense saoudienne. Hadj Moussa, intenable sur son couloir droit, a donné le ton dès la 46e minute en obligeant le gardien adverse à concéder un corner sur un débordement fulgurant. La domination algérienne s'est ensuite ac-

centuée au fil des minutes, avec plusieurs situations dangereuses à l'approche de la zone de vérité. La précision technique, quelque peu absente en première période, s'est nettement améliorée, tandis que Bennacer et Mahrez ont pris le contrôle du milieu de terrain, dictant le jeu et accélérant les transitions.

**Mahrez sur penalty, Belghali en finisseur : les Verts concrétisent leur supériorité**

La délivrance est intervenue à la 75e minute : une nouvelle incursion de Hadj Moussa dans la surface saoudienne a été stoppée irrégulièrement, poussant l'arbitre qatari Abdallah Al-Rowaili à désigner le point de penalty. Mahrez, fidèle à son expérience et son sang-froid, a transformé la sentence avec précision, ouvrant le score et libérant son équipe. Portée par cette avance, l'Algérie a conti-

nué de pousser. Hadj Moussa, encore lui, a provoqué une parade du gardien saoudien à la 85e minute. Le ballon repoussé est revenu dans les pieds du nouvel entrant Belghali, qui n'a pas tremblé et a envoyé le cuir au fond des filets d'un tir puissant, scellant définitivement la victoire algérienne.

**Une victoire rassurante avant l'ultime ligne droite vers la CAN 2025**

Ce succès permet à l'Algérie d'affiner ses repères collectifs et de continuer à bâtir la dynamique souhaitée par Petkovic. Le sélectionneur, qui avait aligné une équipe proche de son onze type, doit cependant composer avec plusieurs absences de taille : Ramy Bensebaïni, Hicham Boudaoui et Mohamed Amine Amoura, importants dans l'ossature du « Club Algérie », manquaient à l'appel en raison de blessures. Avec cette victoire, les Verts prennent un léger avantage statistique sur l'Arabie saoudite dans les confrontations directes (2 victoires, 2 nuls, 1 défaite), un détail symbolique mais toujours bon à prendre.

**Dernière étape : un ultime stage décisif en décembre**

Les Verts ont regagné Alger mercredi pour une courte période de récupération. Ils entameront ensuite, en décembre, leur dernier stage de préparation, au cours duquel Vladimir Petkovic devra arrêter sa liste définitive pour la 35e édition de la CAN.

Le tirage au sort place l'Algérie dans le groupe E, aux côtés du Burkina Faso, du Soudan et de la Guinée équatoriale. Les hommes de Petkovic débuteront la compétition le 24 décembre face au Soudan (16h), avec l'ambition d'entamer le tournoi de manière convaincante et de viser un parcours à la hauteur des attentes.

**Reda B.**

■belN sports 1 : Coupe Davis à 20h  
■belN sports 2 : Entente Boé Bon-Encontre - Bordeaux à 20h

**La Der**

## Distinction du président de la République par le Mouvement sportif méditerranéen, une reconnaissance de l'intérêt qu'il porte à la jeunesse et au sport

Le premier vice-président du Comité international des Jeux méditerranéens (CIJM), M. Mehrez Boussayene, a indiqué, mardi à Alger, que la distinction décernée par le Mouvement sportif méditerranéen au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, se veut une reconnaissance de l'intérêt qu'il porte à la jeunesse et au sport et de son rôle dans la réussite des Jeux méditerranéens d'Oran en 2022.

Dans une déclaration à la presse au sortir de l'audience que lui a accordée le président de la République, en compagnie du président du CIJM, M. Davide Tizzano, M. Boussayene, également président du Comité national olympique tunisien (CNOT), a précisé que "la distinction décernée au président de la République se veut une reconnaissance de son engagement et de son rôle dans la réussite des Jeux méditerranéens d'Oran en 2022",

qu'il a qualifiés d'"historiques et réussis à tous égards". "La disponibilité constante de l'Algérie à accueillir ces Jeux témoigne de l'intérêt que le président de la République porte à la jeunesse et au sport", a-t-il ajouté.

Lors de cette audience, le président de la République a été décoré de la plus haute distinction du Mouvement sportif méditerranéen par le Comité international des Jeux méditerranéens.

Cette distinction a été décernée au président de la République en reconnaissance de l'excellente organisation des événements sportifs internationaux accueillis par l'Algérie, sous sa direction et conformément à ses orientations, ainsi que de sa politique visant à encourager les athlètes et le mouvement sportif en général, de l'élite aux clubs en passant par les écoles et les universités.